



Le Soleil, Roland Marcoux

Pollution à Québec

La basse-ville de Québec. Ses ruelles étroites. Ses hangars de bois gris ou de tôle galvanisée. Ses cordes à linge où, parfois, les vêtements sont couverts d'une fine pellicule de poussière, preuve tangible d'une pollution atmosphérique qui, selon Environnement-Canada, classe la capitale au deuxième rang par les villes canadiennes les plus polluées. Est-ce là un rang bien mérité? Mythe ou réalité, la pollution à Québec fait partie des thèmes qu'aborderont nos pages "Dossiers" cette semaine.

page B-1

Barnes au quart

Joe Barnes, le quart-arrière des Alouettes de Montréal, apparaît au premier plan, sur notre photo, tandis que Sonny Wade se tient en réserve. C'est bien ce qui pourrait se répéter, demain, dimanche, à Toronto, lorsque les hommes de Joe Scannella seront opposés aux Eskimos d'Edmonton et à leur quart Tom Wilkinson. Barnes commencera le match mais Wade a toujours été, pour les Alouettes, l'homme clef lors des matchs de la Coupe Grey et il pourrait fort bien intervenir en cours de match.

page F-1



UPI

PIERRE LAUBERTÉ c.l.u.

* ASSURANCE VIE
* ASSURANCE SALAIRE
* FOND DE PENSION
* PLANIFICATION SUCCESSORALE
418-683-2501

LE SOLEIL

REMY BEAULIEU & ASSOCIES

DOCTEURS EN OPTOMETRIE

376, du Roi, suite 308. Tél.: 524-8417

(En haut Société des Alcoolés)

128 PAGES

9 CAHIERS

QUEBEC, SAMEDI 25 NOVEMBRE 1978

82e ANNEE, No 119

PRIX 50¢

Entrevue exclusive au SOLEIL

James Cross implique une deuxième femme



James Richard Cross et le journaliste Barrie Penrose à la sortie du restaurant l'Ecu de France à Londres, après une entrevue de deux heures.

Photo Le Soleil

par Barrie PENROSE

(Collaboration spéciale)

Tous droits réservés

LONDRES — Tendu, laissant glisser pour un moment le masque figé du diplomate britannique, James Richard Cross coupe:

"Je dois d'abord vous dire qu'à mon avis il y avait une deuxième femme impliquée."

Je l'interrogeais alors sur le comportement de la felquiste Louise Cossette-Trudel.

Une deuxième femme?

Cross, âgé de 57 ans, se confie pour la première fois depuis son enlèvement, le 5 octobre 1970, à un journaliste qui lui a demandé une entrevue pour le journal LE SOLEIL.

Hors Mme Cossette-Trudel, il n'avait jamais été question jusqu'à maintenant d'une autre femme qui serait impliquée dans l'enlèvement du diplomate anglais par le Front de libération du Québec, le FLQ.

Cross ne donne pas de nom. Il ne donne pas de détails. Mais il revient sur la deuxième femme, à quelques reprises, avec cette nuance: "J'entretiens cette suspicion qu'il y avait une deuxième femme". Pourquoi parle-t-il de cette deuxième femme? Il ne l'explique pas.

Pendant deux heures, Cross me parle. Il se retient sur plusieurs points. Quelquefois, il se hasarde avec une bribe d'information.

Je sens que je suis en présence d'un ancien diplomate qui en sait peut-être plus qu'il n'en dit ou qui s'interroge, peut-être à haute voix, sur ce qu'il ne sait pas, ou redoute, sur les événements d'octobre qui allaient connaître leur dénouement le 3 décembre 1970, au 10,945 rue des Récollets, à Montréal.

C'est de là, en effet, qu'encadrés par la police et l'armée canadienne, cinq felquistes de la cellule libération se rendaient avec leur otage.

Cross retrouvait sa liberté quelques heures plus tard et les felquistes filaient vers l'exil, à Cuba. Ils vivent aujourd'hui dans la région de Paris. Deux d'entre eux, Jacques et Louise Cossette-Trudel, ont déclaré au journaliste Marc Laurendeau, de Montréal-Matin, récemment, qu'au palmarès officiel des inculpés et des exilés de la crise d'octobre, il manque un nom, une figure: M. X. Les ravisseurs de James Cross étaient six et non cinq comme on l'a toujours dit.

Cette information, publiée d'abord (Suite à la page A2, 1re col.)

Lundi, Cross identifie des personnages du FLQ

NDLR

sommaire

Barrie Penrose, le journaliste et écrivain anglais qui a réussi à pénétrer le mur du silence qui entoure James Richard Cross, est actuellement une des vedettes de sa profession.

Ancien journaliste de la British Broadcasting Corporation et de la prestigieuse revue "The Observer", Penrose est devenu célèbre dans son pays avec la publication de son étude sous les dessous de la politique anglaise intitulée "The Pincourt File".

C'est à la suite des révélations contenues dans ce livre que toute l'affaire du leader libéral Jeremy Thorpe a éclaté au grand jour. Thorpe est accusé de tentative de meurtre dans une sordide affaire d'homosexualité qui éclabousse la haute hiérarchie politique de l'Angleterre. Thorpe subit actuellement son enquête préliminaire dans le Somerses.

Le journaliste Penrose, qui a effectué l'entrevue pour LE SOLEIL, tourne présentement un film sur l'affaire Thorpe pour le compte du réseau anglais ITV, le réseau privé de télévision en Angleterre.

Immédiatement après la publication de l'édition de novembre de la revue l'Actualité, LE SOLEIL a tenté de rejoindre James Richard Cross pour obtenir ses commentaires sur l'affaire du sixième homme relié à son enlèvement.

Dans son édition du 3 novembre, LE SOLEIL relatait une conversation téléphonique entre M. Cross et le journaliste (Suite à la page A2, 3e col.)

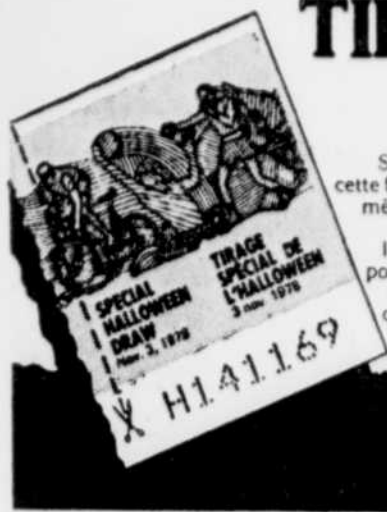
Annonces classées

G-1 à G-20, H-5 à H-10	
Arts et lettres	E-1 à E-11
Bandes dessinées	E-10, H-10
Bridge	G-18
Carrières et professions	C-2 à C-9
Dans le sens du poil	A-8
Décès	H-11
Echecs	G-7
Economie-finances	B-5 à B-8
Feuilleton	H-7
Habitat	A-13 à A-15
Horoscope	G-19
La bonne chère	E-13 à E-15
Mot mystère	G-2
Mots croisés	G-3, G-6
Où aller à Québec	E-11
Patron	G-5
Philatélie	A-9
Sciences	B-4
Sport	F-1 à F-8
Télévision	E-9
Tourisme	D-1 à D-11

météo

Neige avec accumulation de 2 à 5 cm aujourd'hui à Québec et dans la région immédiate. Précipitation de 5 à 10 cm plus à l'est. Demain, ciel variable à Québec et neige plus à l'est.

détails à la page B-5



TIRAGE DU 24 NOVEMBRE NUMÉRO GAGNANT

Si vous n'avez pas gagné cette fois-ci, conservez quand même votre billet identifié "Tirage spécial de l'Halloween". Il est valide pour les six tirages hebdomadaires des 13, 20, 27 octobre et des 10, 17, 24 novembre.

H141169.....\$100,000
H-41169.....\$1,000
H---1169.....\$200
H---169.....\$100
H----69.....\$20

Il est valide aussi pour les 3 prix de \$100 000 du tirage du 3 novembre. Tous avec numéros décomposables.

Loto Canada
La loterie nationale

James Cross... (Suite de la première page)

dans la revue l'Actualité du mois de novembre, a soulevé une foule d'interrogations.

Marc-André Bédard, le ministre de la Justice dans le cabinet québécois, a admis à l'Assemblée nationale qu'un sixième homme était impliqué mais qu'il ne pouvait en dire davantage car l'enquête sur les événements d'octobre se poursuivait.

Un député de l'Union nationale, Serge Fontaine, a lancé un nom — Nigel Hamer — pour tenter d'identifier ce sixième felquiste. M. Bédard a refusé d'informer ou de confirmer.

Mercredi, le felquiste Jacques Lancôt, frère de Mme Louise Cossette-Trudel, également exilé à Paris, a déclaré qu'il était faux de prétendre qu'un sixième homme était impliqué dans l'affaire Cross.

Au cours d'une entrevue diffusée par Radio-Canada, il affirme ne pas connaître d'individu du nom de Nigel Hamer.

Au cours de l'entrevue de deux heures, qui s'est déroulée vendredi le 17 novembre, Cross m'a annoncé qu'il avait l'intention d'écrire un livre sur les événements d'octobre et l'expérience qu'il a vécue aux mains des felquistes mais qu'il attendrait d'avoir pris sa retraite dans deux ans.

J'en ai profité pour soulever la question du sixième felquiste, le monsieur X dont parle Mme Louise Cossette-Trudel.

"Mais pourquoi ce refus obstiné de commenter les diverses et récentes déclarations concernant un sixième homme?" lui ai-je demandé.

"Quel danger peut-il y avoir à parler? Est-ce que votre silence n'ajoute pas au mystère qui vous entoure depuis votre libération en 1970? Est-ce par réserve naturelle, ou pour protéger votre femme et votre fille... ou dissimulez-vous des informations vitales qui, comme celles de Cossette-Trudel à Paris récemment, aideraient à faire la lumière autour des circonstances qui ont marqué votre enlèvement?"

Cross considère soigneusement sa

réponse. "Non, c'est en grande partie pour des raisons personnelles. Ma femme, bien sûr. Quoique l'on fasse, il faut se replonger dans les événements d'alors. Ce ne fut pas une expérience agréable. Je ne veux qu'une chose: oublier. Mais je ne peux pas. Et cela, parce que des gens comme vous, et en particulier des journalistes canadiens, croient pouvoir dénicher matière à sensation derrière mon histoire".

Mais Cross réalise que son histoire reste à raconter.

Il m'avoue qu'au moment de sa retraite il écrira mais qu'il ne peut rien publier pour les prochains deux ans sans l'autorisation préalable du "Foreign Office" — le ministère des affaires extérieures du Royaume-Uni. Cross est toujours fonctionnaire. Il occupe actuellement un poste au ministère de l'Énergie.

S'exprimant d'une voix grave où l'on devine un léger relent d'accent irlandais (il est originaire de l'Irlande du Nord) Cross dit:

"Se souvenir d'événements survenus il y a plusieurs années ne relève pas d'un processus instantané. Il faut, pendant deux ou trois jours penser à ce qui s'est passé rue des Récollets, se concentrer, et alors, plus en plus de détails reviennent à la mémoire".

Un peu plus tard, au cours de l'entrevue, je me hasarde encore une fois à lui demander s'il avait détecté, dans l'appartement de la rue des Récollets, la présence d'un sixième homme, la présence d'un anglophone parlant français.

"Sans commentaire", me rétorque-t-il aussitôt.

"Mais ce que je dirai c'est que je n'ai aucune idée du nombre de personnes qui y étaient. N'oubliez pas dans quelles conditions je vivais. J'étais masqué. Je ne voyais jamais le visage de personne. Je ne savais jamais combien de personnes étaient présentes à un moment donné. Ils auraient pu être cent entre un jour et l'autre".

Et plus tard, je lui demande: "Si

vous écrivez un jour vos mémoires, vous devrez bien commenter ces spéculations. Et s'il existe des éléments jusqu'ici inconnus, un sixième homme, par exemple, ne serait-il pas de votre devoir d'aider les autorités canadiennes à résoudre le mystère? Est-ce que le nom de Nigel Barry Hamer vous est familier? Y avait-il un anglophone présent rue des Récollets? Cet homme serait-il celui qui vous a procuré les médicaments (serpasil) dont vous aviez besoin pour contrôler votre hypertension?"

Cross, encore une fois, rejette ces questions et souligne que récemment des journalistes canadiens ont tenté de l'entraîner sur le même sujet.

NDLR...

(Suite de la première page)

liste Paul Bennett, de notre bureau du Parlement, dans laquelle l'ancien diplomate disait ignorer le nombre de personnes reliées à son enlèvement.

Une entrevue en profondeur devenait nécessaire pour obtenir plus d'éclaircissements. M. Cross s'est d'abord refusé à toute rencontre. Puis, il a insisté pour que le journaliste Penrose obtienne l'accord du "Foreign Office" (ministère des Affaires extérieures) avant d'accorder un rendez-vous.

"J'ai donc communiqué par écrit avec le Foreign Office qui me laisse savoir par la suite que James Cross se sentait peu enclin à discuter de son enlèvement et des ramifications politiques qui s'y attachent", raconte Penrose.

Le "Foreign Office" ajoutait cependant qu'il laissait à M. Cross le choix d'accepter ou de refuser l'entrevue sollicitée.

"Par la suite, Cross ne s'est pas soucié de m'expliquer les raisons pour lesquelles il a finalement accepté de me rencontrer", ajoute le journaliste Penrose.

C'est "À l'Écu de France", restaurant-repair des hauts fonctionnaires du gouvernement, que l'entrevue a eu lieu. Penrose déclare: "James Cross m'a parlé longuement mais sans jamais se départir d'une certaine réserve".

Entrevue au SOLEIL

Pour Joe Clark, le fédéral doit collaborer sur la crise d'octobre

par Georges ANGERS

Le chef du Parti conservateur, M. Joe Clark, a déclaré que le gouvernement fédéral devrait collaborer pleinement avec celui du Québec et produire toutes les informations relatives à la crise d'octobre.

Au cours d'une entrevue accordée dans les locaux du SOLEIL, M. Clark a rappelé que le premier ministre Trudeau a déjà promis de fournir au Parlement toutes les informations qui ont motivé la proclamation de la loi sur les mesures de guerre en octobre 1970, mais ne l'a pas encore fait.

Le chef tory a également soutenu qu'un gouvernement conservateur dirigé par lui collaborerait pleinement avec les Commissions Keable et MacDonald qui enquêtent sur certains actes illégaux commis par des policiers fédéraux. Il est inadmissible, selon lui, que le gouvernement actuel refuse de donner à un gouvernement d'une autre couleur que la sienne des documents pourtant disponibles. C'est pourquoi le premier geste qu'il entend poser, s'il est élu premier ministre du pays, sera de déposer un projet de loi sur la liberté d'information afin de rendre l'information gouvernementale plus accessible.

Provinces

M. Clark a par ailleurs répliqué aux accusations du premier ministre Trudeau selon lesquelles un gouvernement conservateur dirigé par le député de Rocky Mountain céderait tous les pouvoirs aux provinces et conséquemment mettrait l'existence du gouvernement fédéral en danger.

Selon le chef conservateur, il existe des moyens pour qu'un gouvernement central conserve son efficacité sans pour autant que tout soit sous son contrôle.

"Un pays aussi vaste que le nôtre peut fonctionner beaucoup mieux si les provinces et les communautés ont une capacité plus grande de prendre les décisions", a soutenu M. Clark.

Le danger est réel, selon lui, qu'un gouvernement central qui cherche à tout contrôler perde de vue les réalités du pays et il en veut pour preuve le fait que le premier ministre fédéral actuel n'ait pas le sens de la réalité canadienne.

M. Clark reproche à M. Trudeau non seulement de vouloir créer une atmosphère irréaliste autour du débat constitutionnel mais encore d'avoir empoisonné ce débat en simplifiant de façon abusive des problèmes complexes.

L'unité

Pour le chef tory, le mandat du premier ministre du Canada est essentiellement de maintenir l'unité de base du pays, non pas de geler le pays dans le statu quo. Cette unité de base ne peut

être maintenue, estime-t-il par ailleurs, que si le gouvernement central possède le pouvoir d'établir les grandes lignes des politiques économiques pour l'ensemble du pays. M. Clark se déclare irréductible sur ce point.

C'est pourquoi il n'accepte pas l'idée que les provinces se voient accorder les pleins pouvoirs législatifs et fiscaux. Il n'est pas non plus d'accord avec l'idée d'inscrire dans la loi le statut particulier d'une province. Puisque, selon lui, des statuts particuliers existent déjà dans les faits selon les besoins spécifiques des provinces, c'est dans cette voie qu'il conviendrait actuellement de diriger les efforts.

Le Québec

Il est essentiel, a signalé M. Clark en exemple, de reconnaître que le gouvernement du Québec, parce qu'il est contrôlé par des francophones, constitue le meilleur instrument de promotion de la culture française au Canada.

Affirmant qu'un gouvernement conservateur serait plus prêt à accepter la diversité du pays, le chef tory a soutenu qu'il était important que le Québec comprenne qu'il y a entre les conservateurs et les libéraux une approche différente du pays.

M. Clark est par ailleurs fort conscient que le parti qu'il dirige est fortement handicapé au Québec, notamment par le fait qu'il est généralement perçu comme le parti des Anglais. Il insiste cependant sur le fait que le Parti

conservateur n'est plus le même, qu'il a beaucoup changé, qu'il est plus jeune.

"Le problème du Parti conservateur au Québec, c'est que nous ne sommes que des visiteurs, nous n'avons pas de domicile ici" affirme le chef du parti. Il estime cependant que les résultats des élections partielles ont changé les choses.

Maintenant que les Québécois sont à même de constater que le Parti conservateur a de fortes chances de former le prochain gouvernement, il devient moins risqué d'être candidat conservateur au Québec, a soutenu M. Clark.

C'est pourquoi le chef tory continue de chercher des candidats au Québec, pas des lieutenants, insiste-t-il, puisque le système des lieutenants n'a pas marché, mais des candidats ministriables susceptibles de persuader les Québécois qu'il y aura une présence francophone efficace au sein d'un gouvernement conservateur.

Pour y parvenir, M. Clark entend être beaucoup plus présent au Québec au cours des prochains mois. "Je dois être mieux connu, nos politiques doivent être mieux connues des Québécois," insiste-t-il.

Au charisme de Pierre Elliott Trudeau, Joe Clark entend opposer un travail acharné. Alors que Trudeau a été sélectionné, moi j'ai toujours dû me battre, pour être candidat, pour être député, pour être chef du parti, déclare-t-il avec un air de fierté bien évident.



Joe Clark lors de son entrevue au Soleil.

Le Soleil, Reynald Lavoie

Votre dentiste ne veut pas que vous subissiez la lenteur des négociations avec le gouvernement

Pour réduire les inconvénients de la fin du régime de soins dentaires gratuits...

et parce que le ministre Lazure s'est engagé à rembourser ceux qui y ont droit...

les dentistes s'engagent à remettre à leurs clients un reçu officiel normalisé qui fera preuve, auprès du gouvernement, du coût des soins dentaires dispensés.

Il s'agira de réclamer votre remboursement auprès de la Régie de l'Assurance-maladie du Québec.



Association
des chirurgiens dentistes
du Québec

C'est autre chose...
vous pouvez y aller
les yeux fermés,
tout y est sûr.

Une équipe de stylistes super-qualifiés vous assure:

- des coupes impeccables
- des soins efficaces
- des couleurs vivantes
- des permanentes naturelles

Lorca accueille dans son équipe, trois coiffeurs-designers reconnus: Diane, Micheline et Denise.



Denise



Diane



Micheline

Bienvenue à leurs clientes

LORCA INTERNATIONAL

LORCA, c'est trois salons pour vous servir...

LORCA INTERNATIONAL

Paquet Inc.

Place Laurier - 651-8395

LA BOITE A COUPE

Village Normand

Place Laurier - 659-6778

LORCA DIFFUSION (NEILSON) Centre d'achats Neilson

Boul. Neilson, Ste-Foy - 653-4115

Habitation: Ottawa compte intervenir de moins en moins

par Vianney DUCHESNE

Le gouvernement fédéral entend intervenir de moins en moins dans le domaine de l'habitation, persuadé qu'il est que l'entreprise privée peut relever le défi adéquatement dans le secteur conventionnel de l'habitation.

Selon M. Ouellet, on devra désormais recourir le plus possible aux capitaux du secteur privé pour les activités autrefois financées par le gouvernement fédéral. La Société centrale d'hypothèques et de logement continuera de garantir des prêts, mais son rôle de prêteur sera sensiblement amoindri. Elle ne sera qu'un prêteur de dernier ressort, aussi bien pour le logement public que pour le conventionnel.

Le ministre, dont le ministère sera aboli le 3 mars prochain, s'est adressé, hier midi, aux congressistes de l'Association provinciale des constructeurs d'habitations réunis à Québec pour trois jours. Ainsi, ce fut la première sortie officielle du nouveau ministre des Travaux publics. C'est à ce ministère que restera attachée la Société centrale d'hypothèques et de logement après le 3 mars prochain.

Le rôle du gouvernement fédéral sera dorénavant de contribuer au maintien d'un marché stable, concurrentiel, dynamique et sans intrusion dans les domaines qui appartiennent en propre à la libre entreprise. Il est en accord avec l'Association canadienne de l'habitation et du développement urbain quand elle prétend que tout programme de subventions, sous une forme ou une autre, crée des demandes artificielles et perturbe inévitablement le libre marché.

Ainsi disparaîtront les programmes d'aide pour l'accession à la propriété (PAAP) et d'aide au logement locatif (PALL). La Société centrale d'hypothèques et de logement verra abolir aussi le prix maximum de la maison au-delà duquel elle ne pouvait accorder d'aide ainsi que les maxima permis pour les prêts garantis.

Dans le même ordre d'idées, le gouvernement fédéral n'achètera plus de terrains pour créer, comme il l'a fait dans plusieurs villes canadiennes, des banques de terrains. Au contraire, il est prêt à vendre ceux qu'il possède, en particulier à Québec. Ils sont inutilisés et ils feraient certainement l'affaire de plusieurs, selon M. Ouellet.

Le grand ménage se poursuit: le gouvernement d'Ottawa entend simplifier l'administration des programmes conjoints fédéraux-provinciaux en simplifiant le processus de mise en application et en éliminant les dédoublements et chevauchements coûteux et inefficaces.

Plusieurs nouvelles mesures seront annoncées sous peu. On étudie actuellement la possibilité de mettre à la portée de tous les genres d'habitation les hypothèques à paiements progressifs. Une prime abord, M. Ouellet est favorable. La réponse viendra avant la fin de l'année.

Dans une quinzaine de jours il fera connaître aussi un nouveau programme destiné à favoriser l'habitation coopérative. Ce programme sera différent de celui dont les grandes lignes avaient été rendues publiques dernièrement et de nature à satisfaire les coopératives puisqu'il a été préparé en collaboration avec leurs représentants, a estimé M. Ouellet.

Le ministre a incité les constructeurs à se diriger résolument vers la restauration domiciliaire. Il prévoit que dans l'avenir beaucoup de familles de banlieue voudront réintégrer la ville à cause de la crise de l'énergie qui augmente les coûts du transport et du chauffage.

La restauration est un programme à long terme qui sera profitable. En 1977, la Société centrale d'hypothèques et de logement a investi au-delà de \$100 millions dans des programmes de restauration. Ces crédits iront en augmentant car on estime qu'à travers le Canada il y a 200,000 logements qui ont besoin de réparation.

"Nous aimerions, de dire M. Ouellet, que beaucoup plus de constructeurs s'engagent dans les travaux de remise en état de façon sérieuse et organisée". Il prévoit même que ce secteur de l'habitation sera celui, pour les prochaines années, où la demande n'ira pas à la baisse.

En l'an 2000, le Canada devra disposer d'environ 12 millions de logements. Actuellement le stock immobilier s'élève à quelque 7,5 millions d'unités réparties ainsi: 4 millions d'unifamiliales, 2 millions de multifamiliales, un million de maisons jumelées, duplex et en bandes et un demi-million d'autres, y compris la maison mobile.



Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve

"Faut pas aller plus loin que mon papier. J'ai annoncé que la formule actuelle d'indexation, c'est fini... Je suis ouvert à un tas de formules."

L'Etat laisse la porte ouverte à une formule d'indexation des salaires de ses fonctionnaires

par Claude VAILLANCOURT

Le gouvernement du Québec laisse la porte ouverte à une formule d'indexation des salaires de ses employés. Ce qu'il écarte du revers de la main, c'est la structure actuelle de réajustement des traitements de ses quelque 250,000 employés.

C'est ce qui se dégage fortement des propos tenus hier par le ministre des Finances et président du Conseil du trésor, M. Jacques Parizeau, dans un entretien qu'il accordait à des journalistes à l'occasion de la divulgation d'une deuxième série de documents relatifs à la négociation dans les secteurs public et parapublic.

"Je ne suis pas certain que mon message ait été saisi par tout le monde", a déclaré le grand responsable des négociations pour le compte du gouvernement, faisant ainsi référence à l'allocation qu'il tenait le 11 octobre sur le cadre économique et financier de ces pourparlers.

"Il ne faut pas aller plus loin que mes papiers, a poursuivi le ministre. J'ai dit que ce qui était fini, c'étaient les formules d'indexation telles que je les ai décrites."

Ce jour-là, M. Parizeau disait textuellement: "En principe, l'indexation des salaires permet normalement de s'assurer qu'ils (les salaires)

augmentent aussi rapidement que les prix. Mais, en réalité, on a fonctionné tout autrement. On commence par reconnaître que les salaires seront intégralement protégés contre la hausse du coût de la vie. Cela donne pour un an, disons, neuf pour cent d'augmentation. Puis, on ajoute une augmentation due à l'enrichissement général présumé de toute la société québécoise, disons deux pour cent par an. En outre, la part des employés ont droit à une augmentation automatique d'un barreau chaque année dans leur échelle de salaire. Cela représente, le plus souvent, de trois à quatre pour cent d'augmentation. Et, rendu là, on commence vraiment à négocier. On ajoutera, par exemple, une augmentation pour les salaires les plus bas; on corrigera telle ou telle anomalie présumée ou véritable dans les salaires payés à diverses catégories d'emploi; on enlèvera deux ou trois barreaux dans certaines échelles, ce qui permettra à tous ceux qui sont dans l'échelle d'arriver en haut plus rapidement. Et on termine habituellement en ajoutant quelques améliorations aux bénéfices marginaux."

Hier, le ministre précisait formellement le sens de son intervention. "Ce que le gouvernement d'aujourd'hui a offert, c'était pas une

indexation finale, c'était une indexation initiale... Et ça, je dois dire que je n'ai pas vu ça souvent. C'est une façon unique de négocier."

D'après le grand argentier de l'Etat, "il n'y a pas beaucoup de gens qui négocient sur cette base là alors que l'indexation sert de jetons de présence minimum."

Et, de conclure le ministre: "J'ai annoncé que cette formule est 'out' et je suis ouvert à un tas de formules de négociations."

Invité alors à préciser justement la forme qu'il verrait prendre à cette structure d'indexation, le ministre Parizeau a répondu qu'il suivait les conseils du président de la CEQ, M. Robert Gaulin, et que "ce sera aux tables de négociations" qu'il déposera ses offres.

L'honnête moyenne

Quant à la place que doit prendre l'Etat employeur dans sa politique de rémunération, M. Parizeau affirme qu'il n'a pas à être le meilleur employeur. "On ne cherche pas à précéder le secteur privé, a indiqué le ministre, mais à se situer dans une honnête moyenne."

Et c'est là justement que se joue

un acte important de cette négociation. Pour définir "l'honnête moyenne" le ministre Parizeau innove en rendant publics une série de documents relatifs à la rémunération globale de ses employés.

Textes qui situent les salaires par rapport à ceux du secteur privé, chiffres qui rendent compte du potentiel fiscal du gouvernement, données qui témoignent de l'importance des rémunérations dans les dépenses gouvernementales, etc...

"Je ne suis pas barré dans le béton quant à la nature des comparaisons que nous formulons aux centrales syndicales, a spécifié M. Parizeau, voulant bien faire comprendre que les documents déposés ne sont pas l'Evangile et qu'il y a lieu d'échanger.

Selon le responsable des négociations, cet échange de données permettra d'éviter de nombreux problèmes et, espère-t-il, la répétition des grandes batailles des dernières négociations.

"A mon avis, a-t-il conclu, on ne peut, en aucun cas, comparer la négociation actuelle aux négociations antérieures."

Les Affaires urbaines retirent leurs crédits

par Vianney DUCHESNE

Le ministère des Affaires urbaines tirera sa révérence le 31 mars prochain. Son retrait signifiera du même coup la suppression des crédits fédéraux aux programmes mis de l'avant par ce ministère, via la Société centrale d'hypothèques et de logement, pour soutenir l'industrie de la construction domiciliaire et favoriser l'accès à la propriété.

A l'issue d'une conférence prononcée devant les constructeurs d'habitations du Québec, réunis en congrès dans la vieille capitale, le titulaire des Affaires urbaines, le ministre André Ouellet, a déclaré que son ministère allait se retirer avec ses crédits. Ces derniers seront dirigés vers d'autres secteurs.

Il a admis que le geste posé par le gouvernement fédéral en est un de "révision constitutionnelle". C'est la clarification de la situation: le ministère des Affaires urbaines était mal vu par les provinces; on l'abolira donc pour laisser ce champ aux provinces.

Mais, selon lui, c'est aussi un geste constructif qui devrait être de nature à favoriser une meilleure administration.

Quant à la possibilité de transferts fiscaux pour compenser ce départ, M. Ouellet a dit que si les provinces veulent jouer un rôle à ce chapitre, elles doivent prendre leurs responsabilités. Les provinces ont un pouvoir de taxation, a-t-il rétorqué.

La SCHL

La Société centrale d'hypothèques et de logement n'est pas en cause. Après la disparition du ministère des Affaires urbaines, elle sera sous la juridiction du ministère des Travaux publics, soit encore M. Ouellet, nouveau titulaire de ce poste depuis hier. D'ailleurs, l'organisme fédéral a déjà relevé de ce ministère et de d'autres aussi depuis sa création après la Seconde Guerre.

La société centrale est ap-

pelée à jouer un rôle différent au cours des prochaines années. Elle aura de nouvelles orientations et ses programmes seront passablement modifiés pour répondre plus expressément aux besoins des plus démunis.

Eventuellement, a fait savoir le ministre Ouellet, elle ne sera même plus dans le secteur du logement public. A son avis, les provinces seraient sages de laisser les constructeurs pourvoir à ces besoins. Le gouvernement fédéral envisage une formule de supplément de revenu pour permettre aux ménages d'accéder au logement correspondant à leurs besoins.



VOTRE ENFANT MOUILLE SON LIT?

Débarassez-le à jamais de ce problème! L'incontestable succès de notre méthode vous assure que dans une période approximative de 30 jours, vous pouvez obtenir le bonheur de votre enfant ainsi que la satisfaction d'un lit sec. Agissez dès maintenant, votre enfant vous en remerciera plus tard!

Pour plus d'informations:

Système de prévention "Urinex"
La seule méthode sûre, rapide et efficace

524-4792

Service téléphonique de 24 heures

Montréal: 521-7372

Rimouski: 723-9322

A louer Espaces à bureaux
Vieux Québec (rue d'Auteuil)
Edifice de prestige (avec foyer)
3,000 pieds carrés disponibles.
Idéal pour professionnels.
694-0844
849-2129

MONT STE-ANNE

10 minutes des pentes, maison antique, rénovée, 9 pièces, à louer \$600 par mois, à l'année.
527-3933

LE CLARIDGE
BUREAUX A LOUER
Minimum 350 p.c. — \$240/mois
Maximum 4,000 p.c. — \$2840/mois
SERVICES COMPRIS
687-3231 - 683-3041

A VENDRE OU A LOUER

RUE Conway, Limoilou, entrepôt 13,124 pieds carrés, avec garage adjacent de 2,640 pieds carrés, stationnement, quai de chargement, desservi par voie ferrée CN ou CP.
692-0465

GALERIE

L'ATELIER

Renée Le Sieur

GRAVURES, PEINTURES, ARTISANAT CANADIEN, ART INUIT

Renée Le Sieur remercie sa distinguée clientèle pour sa fidèle collaboration depuis déjà 30 ans et lui souhaite la bienvenue.

46, côte de la Montagne, Québec — 692-1556

SAVIEZ-VOUS QUE...
Le Docteur Baignore peut refaire l'envoi de votre baignoire à domicile, sans la retirer de son emplacement? Choix de couleurs si désiré.
Pour renseignements: **628-3823**

MIAMI

Condominium meublé à louer, 2 chambres, face à l'océan, 1, 2 ou 3 mois. Pour renseignements: **1-635-2846**

ABANDON D'AFFAIRES

Aubaine! 9 beaux manteaux de fourrure neufs.
8, Pl. Terrasse-Dufferin
App. 20, Québec
(près du Château Frontenac)

SOIREE CULTURELLE DES DROITS DE L'HOMME

au profit d'AMNISTIE INTERNATIONALE
à l'occasion du 30e anniversaire de la Déclaration universelle des Droits de l'homme par l'ONU.

En première partie:

LE GROUPE YASU
musique folklorique latino-américaine

En deuxième partie:

V'LA L'BON VENT

Endroit:

l'auditorium du Cégep de Ste-Foy

le 2 décembre 1978, à 20h30

Billets en vente dans les Caisses populaires suivantes:

Laurier, Université Laval, Québec, Québec-Est, Saint-Thomas d'Aquin, de la Colline, etc... de même qu'à la Coopérative étudiante du Cégep de Sainte-Foy, Caisse populaire des Fonctionnaires provinciaux, Charlesbourg, St-Yves, Cap-Rouge, N.-Dame du Chemin, Limoilou, St-Albert-le-Grand, St-Dominique.

Billet régulier \$5. Billet de soutien \$20.

NOUVEAUTÉ Pénélope
Pendentif argent et onyx noir. **\$28.50**
PENELOPE
Place Ste-Foy

Le cabinet Trudeau change de costume

Aux yeux du Canada anglais, le cabinet Trudeau souffrait de trois déficiences majeures: une trop faible représentation torontoise, un accent trop prononcé sur les questions constitutionnelles et un manque de crédibilité en matière économique.

En procédant à la création d'un Office de développement économique, sorte d'organisme de coordination des différentes politiques à caractère économique émanant d'une dizaine de ministères, M. Trudeau tente d'apaiser les plus virulents critiques de son gouvernement.

De même, en mutant M. Marc Lalonde à la Justice, il atténue le style bagarreur de son administration, dans ses relations avec les provinces et surtout avec le Québec, où M. Lalonde se comportait comme un justicier sorti tout droit de la cuisine de Jupiter. Le nouveau ministre aux Relations fédérales-provinciales, M. John Reid est un bon garçon, certes, mais il n'a ni le poids intellectuel ni l'influence de M. Lalonde auprès du premier ministre, ce qui équivaut à réduire ce nouveau ministère au rang de simple rouage administratif.

Mais les promotions accordées à MM. Robert Andras, qui assumera le super ministère écono-

mique et à M. Judd Buchanan, qui prend la relève du premier au Conseil du Trésor ne règlent nullement le problème de la sous-représentation torontoise. Depuis le départ de MM. Mitchell Sharp et Donald Macdonald, la capitale ontarienne ne compte plus de porte-parole influent auprès de la population, même si la cote de M. Alistair Gillespie au cabinet se maintient. M. Buchanan représente London, M. Andras, Thunder Bay.

L'ancien ministre du Travail, M. Martin O'Connell, est perçu comme un ministre sympathique et un fidèle de M. Trudeau, mais il n'a pas réussi, au cours de son bref mandat au Travail en 1972-73 à s'imposer comme une figure dominante de la région de Toronto. Son retour au cabinet vise de toute évidence à combler un peu le vide laissé par le départ de M. Macdonald.

Quant au Québec, où les libéraux maintiennent à peu près intacte leur nette avance sur les conservateurs, il ne récolte qu'un nouveau ministre, M. Pierre de Bané, dont les vues conciliantes à l'endroit des thèses souverainistes sont bien connues et dont la crédibilité auprès des milieux dits progressistes est plus forte que celle de tout autre ministre. Sa présence au cabinet vise, de toute évidence, à atténuer

l'image d'irréductibilité qui colle à la peau de MM. Trudeau et Lalonde.

M. Jean-Pierre Goyer quitte le cabinet après une carrière parfois tumultueuse comme solliciteur général, d'abord, puis comme ministre des Approvisionnements et services et ministre chargé des relations avec les pays francophones.

Le plus souvent à tort, on a assimilé M. Goyer au clan des durs à l'endroit du Québec. S'il est exact qu'il partage la même philosophie que M. Trudeau en matière constitutionnelle, il a été par contre l'un des plus ardents partisans d'une offensive économique fédérale au Québec. C'est grâce à son insistance si la firme Canadair poursuit ses opérations à Montréal, si certains projets de décentralisation administrative se sont concrétisés au Québec et si les manufacturiers québécois ont accru leur part du lucratif marché des achats fédéraux. Il fut souvent injustement calomnié.

Le changement le plus significatif demeure toutefois l'éventuel démantèlement du ministère des Affaires urbaines, perçu comme le plus cuisant symbole de l'envahissement progressif du fédéral dans les juridictions provinciales. Ajoutée à la sourdine mise au rôle du ministère

des Relations fédérales-provinciales, cette décision trahit un désir évident de rassurer les provinces quant à la bonne foi d'Ottawa et d'assainir le climat des négociations constitutionnelles. Sur le plan partisan, d'autre part, l'accession de M. André Ouellet aux Travaux publics manifeste une volonté arrêtée de mettre l'accent sur l'organisation, car Travaux publics et patronage vont de pair.

Le résultat net de toute l'opération se traduit par un rapprochement évident des politiques conservatrices: accent sur l'économie, guerre aux chevauchements, atténuation de l'image "franco-phone" du cabinet. A la veille de la conférence des premiers ministres sur l'économie, M. Trudeau a voulu répondre d'avance aux accusations de nonchalance que s'approprièrent à lui servir plusieurs provinces.

Prisonnier d'une équipe essoufflée, M. Trudeau lui a donné un nouveau costume, sachant que les électeurs sont plus souvent séduits par l'image que par les idées neuves. Mais l'équipe garde le même capitaine. Or, c'est lui, paraît-il qui est contesté.

Marcel PÉPIN

Chapeau, M. Lévesque...

Le premier ministre Lévesque s'en est tiré avec brio devant l'assemblée d'étudiants qu'il affrontait, jeudi, à l'université Laval. Il faut l'en féliciter au nom de tous ceux qui ont à cœur l'avenir de la relève québécoise.

Ceux qui ont tant soit peu l'expérience de la tribune publique savent que la tâche était ardue et qu'il faut pratiquer à un haut degré l'art de la nuance, dans ce genre particulier de forum, pour ne pas tomber dans le paternalisme.

Et, dans de telles circonstances, il est certain que, même ceux qui épousent l'ensemble des revendications estudiantines, seront satisfaits de la performance de M. Lévesque. Il ne s'agissait pas là de capitalisation politique mais de rapports de forces sociales qu'il était essentiel de définir bien clairement.

Il demeure malheureux que les "chou" dont on a gratifié l'orateur aient porté sur des propos ou, précisément, il traitait du sens de la responsabilité sociale et du privilège que constitue, pour 180.000 étudiants sur un total d'environ 950.000 Québécois de 18 à 24 ans, de fréquenter nos Cégep et nos universités.

Nos jeunes étudiants n'aiment pas se faire dire qu'ils sont chanceux et, à plus forte raison, qu'ils constituent l'élite de demain. C'est malheureusement là l'image assez

fidèle de la future société déphasée que l'on prépare pour demain à force de vouloir parler plus des droits individuels que des obligations qu'ont les individus envers la société.

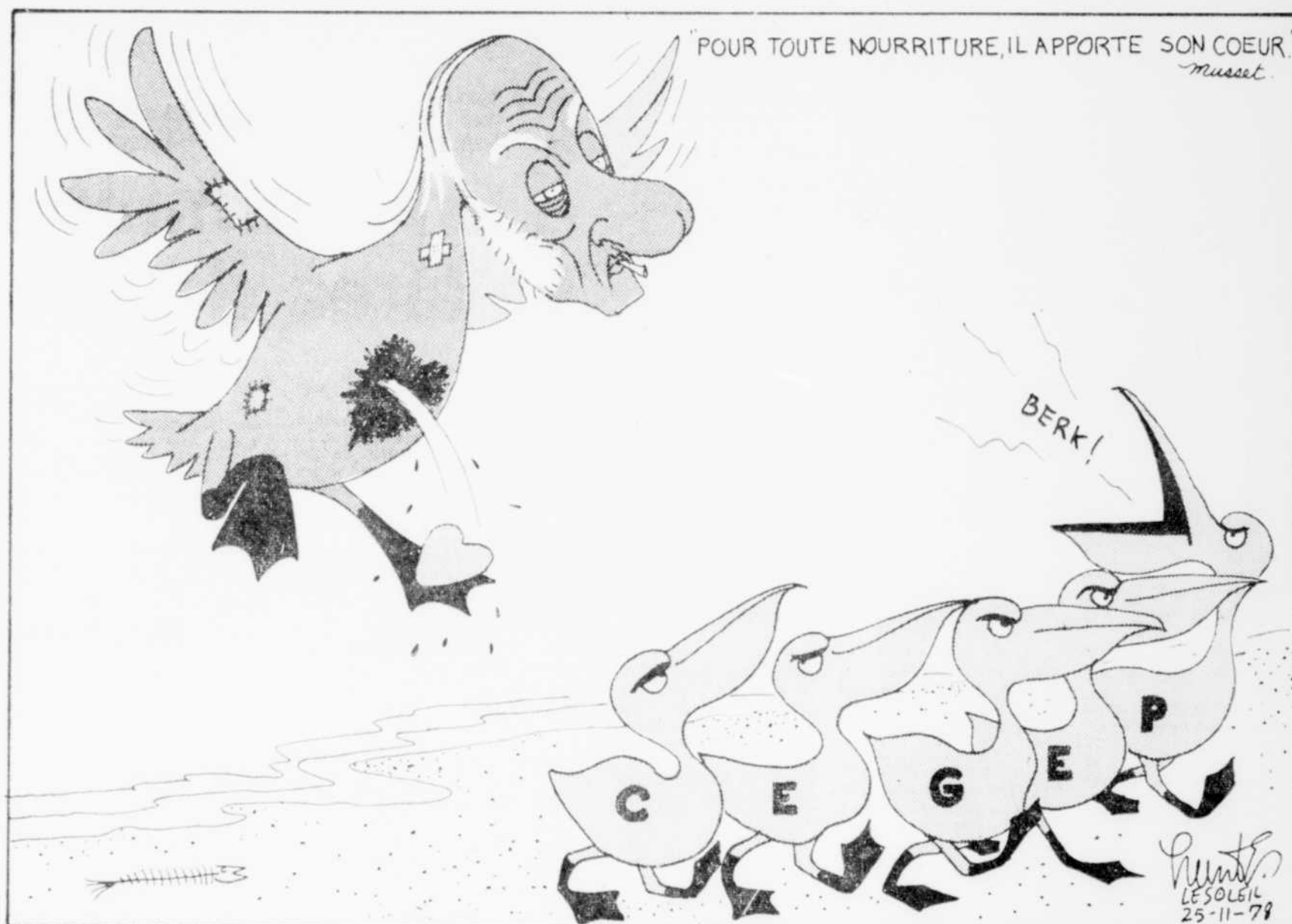
M. Lévesque a, en somme, égayé fermement le principe de l'autorité dont le respect est indispensable à l'équilibre social, cette autorité qu'on a pris la détestable habitude de battre en brèche, chaque fois que des intérêts particuliers sont en cause. Le message est aussi pour d'autres.

Le public avait besoin de cette intervention vigoureuse et précise de M. Lévesque. Et il ne fait aucun doute qu'elle aura réussi à effacer bien des doutes quant à l'attitude qu'il convient d'adopter devant la contestation étudiante actuelle.

Nullement faits de brimades ou d'indifférence à l'égard des revendications en cause, les propos du Premier ministre ont, au contraire, fait état des préoccupations gouvernementales au sujet des étudiants en tablant sur les données d'une réalité concrète que nos jeunes ont tendance à vouloir aisément contourner par une certaine forme détestable et néfaste de parasitisme.

Et, s'ils ont maintenant la parole, il faut souhaiter que M. Lévesque les ait bien inspirés.

Paul LACHANCE



richard daignault

la démocratie au québec

La douce méthode de Joe Clark

Joe Clark déborde d'assurance. Il ne sent pas le besoin de dire qu'il va balayer les provinces anglophones, lors des prochaines élections fédérales. Ses petits yeux bleus, bien ronds, toujours grands ouverts sous la rondeur de son front, le disent.

Il n'a pas le menton carré, les traits anguleux d'un chef prêt à affronter une grande lutte, les pires batailles. Son visage a plutôt l'aspect du jeune homme qui sort de l'adolescence, et qui est toujours tout étonné de savoir que ses compatriotes anglophones l'ont choisi pour devenir le prochain Premier ministre du Canada.

Il en est presque gêné lorsqu'il rencontre des francophones du Québec, comme il l'a fait hier soir, au journal LE SOLEIL, alors qu'il accordait une entrevue. L'homme est sympathique. Mais il sait qu'à toute fin pratique le Parti conservateur, le parti "tory", qui est le parti des Anglais, historiquement, est extrêmement faible au Québec. Cela l'embête.

Alors il cherche par quel moyen il pourrait bien faire comprendre aux Québécois que le parti qu'il dirige sera victorieux aux prochaines élections fédérales, qu'il serait avantageux pour eux de se joindre à son équipe gagnante,

d'élire des candidats conservateurs qui pourraient devenir ministres dans son cabinet.

Clark, Écossais d'origine, cherche dans l'âme québécoise ce qu'il y a d'instinct pratique à court terme.

Ce qui se dégage de cet homme pourrait se traduire ainsi: je vous offre une chance de prendre votre place avec nous dans le futur gouvernement et je vous assure que je suis prêt à vous écouter.

Il n'y a pas d'idéologie fédéraliste chez Clark, il n'y a pas de schéma intellectuel préconçu de la mécanique du fédéralisme. Comme tous les Anglais, il est irréductible — et il l'a répété — quant à la nécessité de conserver le Canada uni, mais pour lui l'unité veut dire l'adaptation continuelle des différences qui existent entre les Canadiens des diverses régions du pays et le pouvoir central.

Clark tente aussi de faire comprendre qu'il est peut-être mieux placé que Pierre Trudeau pour négocier avec un Québec nationaliste.

Je serai mieux placé que Trudeau pour faire comprendre votre point de vue aux Canadiens anglais", semble-t-il dire.

Rien, à mon avis, ne dit mieux jusqu'à quel point les voteurs anglais ne veulent plus entendre parler de la chicane entre fédéralistes et souverainistes du Québec.

Clark estime d'ailleurs que Trudeau est le grand responsable d'une politique fédéraliste de confrontation avec le Québec. D'après lui la défaite des libéraux créera un nouveau climat de détente favorable à la discussion.

On sent que Clark est à peine tracassé par ce qui se passe au Québec. Il comprend à peine pourquoi les Canadiens français à Ottawa sont si nerveux, si inquiets de l'élection du gouvernement péquiste.

Ce qu'il ne saisit pas, apparemment, c'est qu'au Québec la lutte entre l'équipe Trudeau et les souverainistes de René Lévesque est engagée dans le schéma d'une bataille à finir entre Canadiens français.

En tout cas, je suis resté avec l'impression que si quelqu'un lui expliquait que les fédéralistes libéraux luttent pour leur survie au Québec, il répondrait tout bonnement: "Bah, c'est une affaire qui ne relève que de la politique intérieure du Québec."

au fil des idées

Qui vient au secours de qui?

par Gérard MARIER

Pour la sixième fois cette année, le Québec envoyait une mission dans le Sud-Est asiatique pour aider les personnes réfugiées de la mer, nous apprenait la semaine dernière, un communiqué du ministre de l'Immigration, M. Jacques Couture. Cette sixième mission la plus retentissante de toutes se rendait en Malaisie afin de préparer à Kuala Lumpur l'accueil des 200 Vietnamiens du caboteur (?) Hai Hong, que le Québec décidait de recevoir.

Ils étaient 2.500 sur le désastre, mais célèbre navire Hai Hong; on nous les a montrés ces épaves rejetées de tous les ports. Leur singulière caravane flottante était arrivée au bout du mépris de toute dignité humaine. Ces parias de la mer ne sont pas les premiers Vietnamiens à quitter leur pays depuis la chute du régime Thieu en 1975. Selon le Haut-Commissariat aux Réfugiés, 72.379 personnes ont laissé le pays depuis la fin du Vietnam du Sud pour se rendre surtout en Thaïlande, Malaisie, Singapour et Indonésie.

Dès le commencement de cette odyssee de l'horreur, le Québec a été alerté, particulièrement le ministère de l'Immigration, et c'est tout à son honneur. De nombreuses familles sont prêtes à coopérer à

l'accueil des Vietnamiens qui, ces jours-ci, arrivent au Québec.

A l'heure où la famille québécoise se rétrécit jusqu'à ne plus compter souvent qu'un parent et un enfant, des foyers prophétiques s'ouvrent aux étrangers quels qu'ils soient, venus de partout, pour fonder cette fois-ci une famille sur des assises autrement plus durables que celles de la race. Dans ce geste de tant de familles québécoises hôtes d'étrangers, je vois la vraie parenté, celle-là qu'a voulu vivre Jésus. Alors qu'on l'informait que sa mère et ses frères étaient dehors et qu'ils cherchaient à le voir, il répliquait: qui sont ma mère et mon frère? Ma mère et mes frères, ce sont ceux qui prennent part au projet de mon Père (Marc, 3, 31-35).

En fin de compte, qui vient au secours de qui? Est-ce des familles québécoises que vient le secours ou bien est-ce des étrangers de la mer qui sont de trop partout? Le Hai Hong n'est pas le seul navire en détresse; les familles le sont tout autant. La misère des uns est peut-être le salut de la misère des autres. Les familles qui servent de port au Hai Hong vont empêcher combien de familles de s'en aller à la dérive?

Les familles prophétiques

restent marginales, c'est inévitable, mais le modèle qu'elles véhiculent finit par imposer après trois ou quatre décennies quelque chose de leur sagesse.

Un jour en roulant vers Kuala Lumpur, en compagnie d'un jeune Québécois résidant en Malaisie, j'arrive sur le lieu d'un accident mortel. Quelques personnes s'affairaient à réparer les dégâts d'une voiture, sans prendre garde le moins du monde à l'homme qui était mort. En regardant le cadavre, mon ami me passe ce commentaire empreint de tristesse: ici la vie humaine est "cheap".

Au Québec, c'est notre vie familiale qui est "cheap", et qui sait si la valorisation de la vie familiale ne viendra pas en partie de ces familles prophétiques hôtes des victimes d'un système de violence internationale? Les familles d'accueil d'étrangers, laissés pour compte sur la scène mondiale, contribuent à refaire l'image de la famille dans l'esprit de la jeune génération. C'est un service inappréciable.

Abbé Gérard Marier
est conseiller en éducation
chrétienne à Nicolet.

Conseil national L'UN cherche à définir sa troisième voie



Rodrigue BIRON

Le Soleil, Roland Marcoux

par Paul BENNETT

Après s'être rangée carrément, l'été dernier, dans le camp fédéraliste, l'Union nationale tentera en fin de semaine de définir exactement ce qu'elle entend par cette "troisième voie" à mi-chemin entre la souveraineté-association et le statu quo prôné selon elle par les libéraux.

Réunis aujourd'hui à Drummondville, les membres du Conseil national de l'UN seront en effet invités à discuter d'un document de travail sur la constitution préparé par la commission politique du parti. Ce document servira de base de discussion lors du prochain congrès d'orientation de l'UN, prévu pour la mi-février à Québec.

Rédigé par une équipe de juristes et de constitutionnalistes sous la présidence de M. Yves Carrière, le document pourra être adopté tel quel ou remanié par le Conseil national, qui est l'instance suprême du parti entre le congrès. Le Conseil national est composé du président et des deux vice-présidents des associations de comités, en plus des membres du caucus et de l'exécutif du parti.

Bien que rien n'ait encore filtré quant à la teneur de ce document, le directeur général de l'UN, M. André Bellerose, en avait donné une indication en résumant le sens des propositions dans ce "nouveau" slogan: "Entre égalité et indépendance, on choisit l'égalité."

En laissant ainsi tomber un des deux termes de l'alternative posée par l'ancien premier ministre Daniel Johnson, l'UN ne ferait que confirmer l'orientation résolument pro-fédéraliste prise par le caucus du parti lors de son dernier Lac-à-L'Épave, en juillet dernier.

Après plusieurs mois de tergiversations, le caucus unioniste avait alors carrément opté pour le camp fédéraliste en demandant à ses sympathisants de voter "non" lors du référendum sur la constitution. L'UN avait aussi décidé de demeurer au sein du comité pro-Canada et d'y jouer un rôle plus actif.

A la grande satisfaction de l'aile traditionnelle du parti, les députés les plus "nationalistes" du caucus, dont MM. Michel Le Moignan (Gaspé) et Bertrand Goulet (Bellechasse),

avaient été forcés de mettre de l'eau dans leur vin.

De même, le chef de cabinet de M. Rodrigue Biron, M. André Bellerose, soupçonné de sympathies avec le PQ, avait été muté au poste de directeur général du parti, où il ne s'occupe plus que de tâches strictement organisationnelles.

Il est donc peu probable que l'on assiste en fin de semaine à un nouveau "virage" de l'UN sur le plan constitutionnel. On doit plutôt s'attendre à ce que soient précisées les domaines que l'UN voudrait voir assumer par le gouvernement du Québec dans un nouveau partage des pouvoirs entre le fédéral et les provinces.

Le dernier programme officiel de l'UN, publié en 1976 peu avant les élections, parlait d'une "conception fortement décentralisée du fédéralisme" et de la nécessité d'une "révision en profondeur de la constitution", sans guère plus de détails.

Le Conseil national de l'UN sera peut-être aussi l'occasion pour l'UN de préciser sa position sur la question de la langue d'enseignement, qui a constamment oscillé entre le libre choix et des positions

proches de celle du Parti québécois. On ne sait plus trop aujourd'hui où la pendule s'est arrêtée.

Outre la question constitutionnelle, les membres du Conseil national étudieront un document sur la politique économique du parti, rédigé sous la direction du député de Huntingdon, M. Claude Dubois. Ce document reprendra de façon plus systématique les grands thèmes développés au cours des derniers mois par l'UN: humanisation du système économique, priorité de la petite et moyenne entreprise, contrôle et limitation du rôle des sociétés d'Etat, etc.

Enfin, les députés seront invités à se pencher sur les problèmes d'organisation et surtout de financement du parti. On sait que l'UN a entrepris il y a un mois une campagne de financement visant à regarnir la caisse du parti, qui était à sec au début de l'automne.

Cette réunion du Conseil national, qui ne s'étend que sur une journée, avait été précédée d'un "blitz" du chef du parti, M. Biron, dans l'ensemble des régions potentiellement rentables électoralement pour l'UN.

Fin de semaine cruciale pour les débrayages

par Roch DESGAGNE

Le congrès spécial de l'Association des étudiants du Québec (ANEQ) a convoqué pour aujourd'hui et demain, au CEGEP de Sainte-Foy, pourrait bien marquer un tournant déterminant dans le raz-de-marée de débrayages qui déferlent depuis deux semaines sur les institutions d'enseignement collégial du Québec.

Actuellement, 33 collèges et quelque 70.000 étudiants sont impliqués dans le mouvement de contestation et de revendication.

Tournant déterminant, dans le sens des importantes décisions qui doivent être prises par les quelque 300 délégués attendus à ces assises convoquées par l'ANEQ.

Tournant décisif également en raison des conséquences

que les positions des dirigeants des étudiants auront, face aux attitudes fermes adoptées ces jours derniers par les autorités gouvernementales.

Le point

Les délégués des associations d'étudiants feront le point sur la situation de leur contestation, les résultats obtenus à ce jour et les perspectives d'avenir du mouvement.

Les étudiants procéderont à une réévaluation de leur programme d'action, en fonction des dernières positions adoptées par le premier ministre René Lévesque et le ministre de l'Éducation Jacques-Yvan Morin.

Les délégués désigneront leurs représentants à la table des négociations qui pourraient être entreprises prochainement avec le gouvernement, et ils définiront les sujets qui seront alors abordés.

Les animateurs du mouvement de débrayage général des étudiants chercheront également à consolider l'unité autour de l'ANEQ, en ce qui concerne les revendications majeures formulées au nom de l'ensemble des étudiants du niveau collégial, et tout particulièrement les réformes demandées au régime

gouvernemental de prêts-bourses.

Il sera également question de l'intervention policière des quelques institutions évacuées au cours de la semaine. Hier, le CEGEP Maisonneuve a été mis en lock-out par les autorités.

Confiance

Un porte-parole de l'ANEQ, M. François Mallette, indiquait, hier soir, au journal LE SOLEIL que 33 collèges sont maintenant paralysés par les grèves illimitées, les deux plus récents étant ceux de Victoriaville et de Saint-Félicien.

Le débrayage touchant actuellement quelque 70.000 étudiants continuera de s'étendre, selon les dirigeants de l'ANEQ, qui se disent très confiants d'amplifier encore davantage leur mouvement de contestation et de revendication.

A Limoilou, hier, les rencontres intersyndicales se sont multipliées, et les représentants des étudiants rencontraient la direction générale de l'institution, tard en soirée.

Certaines menaces d'intervention policière planaient, hier, sur les CEGEP de Limoilou et de Sainte-Foy, mais rien

de tel ne s'est produit à ces deux endroits.

A Jonquières, les étudiants

du collège se réunissent aujourd'hui, pour se prononcer sur l'opportunité de poursuivre ou non le débrayage.

Chrétien avait prédit la hausse d'octobre

OTTAWA (PC) — Bien que le coût de la vie ait augmenté de un pour 100 au mois d'octobre, le ministre des Finances, M. Jean Chrétien estime que cette hausse est tout à fait temporaire et que l'indice des prix à la consommation va diminuer au cours des prochains mois.

Commentant, hier aux Communautés, les chiffres publiés plus tôt en journée par Statistique Canada, qui ont démontré que le taux annuel de l'inflation a atteint 8,7 pour 100 le mois dernier, M. Chrétien a expliqué qu'il avait prédit ce phénomène.

Il a dit que l'indice avait augmenté puisque le taux de la taxe de vente était revenu à la normale dans la plupart des provinces en octobre.

1965 — 15^e anniversaire — 1979

LE CAMP MUSICAL ACCORD PARFAIT INC. - 1979

au Lac Simon, comté de Portneuf, pour garçons et filles

• INSTRUMENTS

Cordes - Bois - Cuivres - Guitare classique - Flûte à bec - Piano (pour le piano quelques places disponibles seulement).

• ACTIVITÉS MUSICALES DE GROUPE

Chant choral - Orchestre - Harmonie - Petits ensembles - Rythmique - Concerts-maison.

• ACTIVITÉS NON MUSICALES LIBRES

Notation (cours facultatifs) - Jeux de plein air - Excursions - Danses folkloriques - Artisanat - Sciences naturelles.

1^{re} session: pas de limite d'âge, du 23 juin au 21 juillet incl.

2^e session: 9 à 12 ans, du 28 juillet au 18 août incl.

1^{re} session: \$360. 2^e session: \$270.

Nombre de campeurs et de campeuses limité à 100 par session.

Inscription assurée jusqu'au 30 décembre. Pas de débrayants.

Prospectus et renseignements sur demande.

LE CAMP MUSICAL ACCORD PARFAIT INC.

a/s Père J.-P. Gingras, s.j.

1150, boul. Saint-Cyrille ouest

Québec, P.Q. G1S 1V7

Tél.: (418) 681-0107



529-6336

PLUS NECESSAIRE DE
SOUFFRIR POUR ETRE BELLE

Nouveau procédé d'épilation

- sans aiguille
- sans toucher à l'épiderme
- sans douleur
- efficacité permanente

épilatron KÉBEC enr.

360, boul. Charest est, 2^e plancher

un produit québécois

FAUTEUIL D'APPOINT
LÉGER ET PRATIQUE
CHOIX DE 5 COULEURS
POUR LA STRUCTURE
ET 4 POUR LA TOILE

\$96.



LE MOBILIER INTERNATIONAL

PLACE DU ROYAUME, CHICOUTIMI, TEL.: 545-2840

231, ST-PAUL, QUÉBEC, TEL.: 696-0760

PLACE STE-FOY, STE-VOY, TEL.: 636-9340

VIENT DE PARAÎTRE LA PASSION DU QUÉBEC,

de René Lévesque



EDITIONS QUEBEC-AMERIQUE

Voici un livre qui vient à point, dans le climat social et politique qui règne actuellement au Québec, pour répondre aux questions que tous se posent.

LA PASSION DU QUÉBEC retrace le cheminement politique d'un leader dont le magnétisme et l'inspiration sont bien connus. C'est sur le ton de la conversation, parfois même de la confidence, qu'il nous brosse un tableau de la société québécoise, de ses implications dans le monde: il nous révèle la réalité d'aujourd'hui, et les projets pour demain.

240 pages \$6.95

LA PASSION DU QUÉBEC, c'est plus qu'un ouvrage politique: c'est aussi un document humain. Derrière les paroles du Premier ministre du Québec, on distingue la voix de René Lévesque, l'homme qui a voué sa vie à un but grandiose et qui, sentant l'urgence du moment, sonne le réveil pour tous les Québécois.

BON DE COMMANDE

Vous pouvez recevoir ce livre chez vous en postant ce coupon. Nous assumons tous les frais d'expédition.

Cherchez la somme de sous forme de chèque, mandat-poste, pour exemplaire(s) de LA PASSION DU QUÉBEC de M. René Lévesque.

(Commandes payables sur livraison également acceptées)

Nom

Adresse

Code

A l'ordre de: EDITIONS QUEBEC/AMERIQUE

450, rue Sherbrooke est, Suite 801, MONTREAL, P.Q. H2L 1J8 Tél.: (514) 288-2371

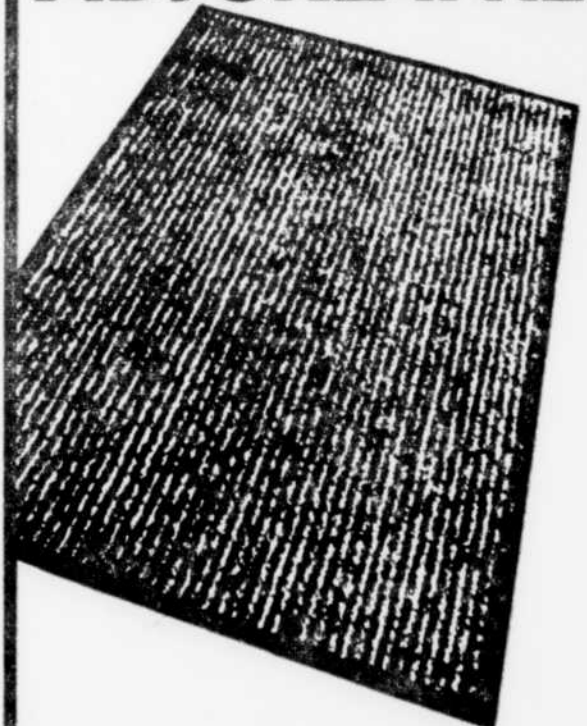
d'la slush?

«Slush» est un mot impropre. La chose en elle-même est très sale. C'est un mélange de boue, de neige et de calcium qui endommage sérieusement tapis et planchers.

COMBATTEZ-LA EFFICACEMENT...

louez une

**LA CARPETTE
ABSORBANTE**



Fournie, installée, nettoyée, changée chaque semaine, chaque quinzaine ou chaque mois.

TOUJOURS PROPRE!

Vous évitez frais d'achat et ennuis d'entretien. Deux grandeurs: 4' x 8', 3' x 5'

Choix de couleurs: rouge et noir, beige et brun

Notre équipement ultramoderne nous permet de nettoyer rapidement et efficacement vos carpettes et tapis de tous genres. Estimation gratuite.

Pour location ou nettoyage:

529-8497

MÉNAGEC

Filiale de Teinturerie Française Inc.

1480 Canadière, Québec

faits divers

Véhicules automobiles

Le Bureau se dit lié par la décision du juge

par J.-Claude RIVARD

Le Bureau des véhicules automobiles du Québec se dit foncièrement lié par la recommandation faite par un juge de ne pas suspendre le permis de conduire d'un citoyen.

C'est ce qu'a confirmé, un porte-parole du BVA, lequel a même précisé que l'on respecte toujours les recommandations d'un juge, sauf dans le cas d'un automobiliste dont le dossier est irrégulier, soit pour cause d'une maladie le rendant inapte à conduire un véhicule, soit parce qu'il a cumulé un trop grand nombre de points de demerite.

"Les cas de non-observation d'une recommandation faite par le juge sont rarissimes", a révélé Me Ginette Chamberland, directeur de la responsabilité, au BVA.

Telle est la nouvelle séquence de cette série d'événements survenus depuis le début de l'été, c'est-à-dire depuis que par souci de préserver l'autonomie du pouvoir judiciaire, les juges de la cour des sessions de la paix et de la cour provinciale ont globalement refusé de se soumettre aux dispositions de l'article 22 de la nouvelle loi sur l'assurance automobile. Ce texte de loi dit, en substance, que lorsqu'un automobiliste est trouvé coupable d'avoir conduit son véhicule en état d'ébriété, le juge "peut" faire enquête sur les besoins qu'a l'intimé d'un permis de conduire pour gagner sa vie, et qu'il "peut" recommander la non-suspension de ce permis au BVA. Selon le BVA, le mot "peut" décrit un pouvoir discrétionnaire qui engage toutefois l'obligation d'agir.

Me Chamberland a confirmé les résultats des statistiques compilées par des avocats de la défense au sujet de l'attitude positive adoptée par le BVA en regard des recommandations faites par les juges.

Elle l'a fait, pendant une conversation téléphonique, au cours de laquelle s'est engagée une discussion sur les plus récentes tendances "jurisprudentielles" relatives aux réticences manifestées par les juges provinciaux.

L'une de ces tendances est cette décision rendue à Loretteville par le juge municipal Gilles Charest qui maintient que lorsqu'un juge formule une recommandation au BVA, il est tenu de l'observer. La seconde est cette décision du juge René Letarte, de la cour supérieure, qui établit une distinction dans les attributions juridiques du juge lorsqu'il prononce une sentence (juridiction criminelle) et lorsqu'il recommande le maintien d'un permis de conduire (juridiction civile). Contrairement à ce que prétend Me Charest, le juge Letarte ne croit cependant pas que le BVA soit lié par la recommandation du juge.

La confirmation reçue du BVA à l'effet que l'on se croit lié par la recommandation d'un juge, dissipe donc, maintenant, toute équivoque possible.

Une contestation

Particulièrement jaloux de préserver le principe de l'autonomie judiciaire, les juges avaient à peu près collectivement décidé de ne pas émettre la recommandation visée

par l'article 22, de la loi Payette, considérant cette dernière comme étant une ingérence du pouvoir exécutif dans leur champ d'action, l'imposition des sentences.

Après coup, des griefs beaucoup plus sérieux sont apparus, par exemple, des motifs d'ordre constitutionnel. Des recours pour l'émission de

brefs d'évocation sont actuellement latents devant la cour supérieure, soulevant entre autres l'intrusion du pouvoir provincial (loi Payette) dans l'administration d'une loi fé-

dérale (Code criminel) par les tribunaux.

Les conséquences

Depuis l'engagement de cette contestation et face à

l'immobilité du moins apparente du gouvernement, les juges ont réalisé que leur dissidence n'avait pour conséquence immédiate de priver des centaines de pères de

famille d'un outil souvent essentiel à leur gagne-pain.

Trois orientations distinctes se sont ouvertes.

Certains juges, de plus en

plus nombreux, font les recommandations d'usage au BVA. C'est dans ce groupe que se retrouvent la majorité des juges municipaux. A Sainte-Foy, tout récemment, le juge Marc Jessop a même accepté de formuler une recommandation en faveur d'un employé de la construction, qui avait eu sa sentence, une semaine auparavant, qui avait oublié de demander une telle recommandation, au moment de sa comparution. (S'il faut s'en tenir à un jugement du juge Laurent Cossette, de la cour municipale de Québec, concernant le cas d'un calérier, un juge ne pourrait ainsi se "déjuger").

La seconde orientation consiste à fixer le prononcé des sentences de personnes trouvées coupables de conduite d'un véhicule automobile en état d'ébriété, à des dates aussi éloignées que les mois de février et de mars, ceci dans l'espoir qu'un amendement soit bientôt apporté à l'article 22. Rien de tel ne serait en préparation, commenté-on, toutefois au ministère de la Justice.

La troisième et dernière orientation consiste à refuser tout simplement de faire enquête et de recommander le maintien du permis de conduire. Grâce au jugement Letarte, les avocats de la défense ont appris que dans un tel cas, le salut, c'est un recours en révision de procès, c'est-à-dire un appel "de novo". Comme question de fait, le juge Letarte qui était personnellement sur le banc, cette semaine, en division criminelle de la cour supérieure, a "sauvé" le permis de conduire de plusieurs automobilistes, mais a aussi refusé d'effectuer les recommandations d'usage. Comme dans son retentissant jugement gaspésien de la semaine dernière, l'un des demandeurs de cette semaine était également un médecin, mais, c'était cette fois, un médecin du Québec métropolitain ayant tous les moyens et tout le loisir de se faire véhiculer en taxi ou en autobus.

Goyer témoignera en février

OTTAWA (PC) — Ce n'est qu'après la mi-février 1979 que la commission royale chargée d'enquêter sur les agissements de la Gendarmerie pourra recevoir les dépositions de trois anciens solliciteurs généraux du Canada: MM. George McIlraith, devenu entre-temps sénateur, Warren Allmand, actuel ministre de la Consommation et Jean-Pierre Goyer, a annoncé hier, dans une interview, le juge David C. McDonald, qui préside la commission.

Incrimisés lors des dépositions de deux ex-hauts fonctionnaires de la Gendarmerie, MM. W.L. Higgitt et John Starnes, les ministres Goyer et Allmand avaient fait savoir qu'ils étaient prêts à venir témoigner devant la commission.

Cependant, a dit M. McDonald, la commission doit encore tirer au clair certains problèmes de procédure concernant des documents gouvernementaux considérés comme "confidentiels". La commission dispose de ces documents, mais le gouvernement en a interdit la publication.

Vodka Rickey
Dans un verre à mélanger, sur des glaçons:
35 ml de vodka KAMOURASKA (1 1/2 oz)
le jus d'une demi-limette
Bien remuer, servir dans un verre de taille moyenne et compléter avec du soda.
Décorer avec une rondelle de citron ou de limette.

Punch au Rhum
225 ml de jus d'orange (8 oz)
113 ml de jus de citron (4 oz)
113 ml de jus d'ananas (4 oz)
225 ml d'ananas coupés en cubes (1 tasse)
113 ml de triple sec (4 oz)
113 ml de cerises rouges coupées (1/2 tasse)
1 litre de rhum L'AVISO blanc ou brun
1 orange et 1 citron: en fines tranches
Refroidir pendant environ deux heures, et ajouter des cubes de glace avant de servir. Pour 20 personnes.

Egg Nogg
Dans un verre à mélanger:
35 ml de brandy (1 1/2 oz)
1 c. à thé de sucre en poudre
175 ml de lait (6 oz)
1 oeuf entier
5 ou 6 gouttes d'extrait de vanille
Bien agiter avec de la glace concassée.
Couler à travers une passoire dans un grand verre.
Saupoudrer de muscade.

SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC
les connaisseurs

L'usage de chèques en blanc comporte des dangers

par J.-Claude RIVARD

La simple possession d'un chèque déjà endossé comporte de graves dangers.

Si ce chèque ne comporte par la mention "pour dépôt seulement au crédit de...", le chèque se transforme en un billet payable au porteur, aussi facilement négociable qu'un billet de \$10.

A plus forte raison est-ce le cas lorsque ce document est un "chèque" d'assurance-chômage. La prestation d'assurance-chômage tirée sur le Receveur général du Canada n'est pas un "chèque", c'est

un billet payable au porteur, pur et simple.

Tels sont les rappels livrés par un jugement rendu en cour d'accès à la justice, région de Charlesbourg, sous la signature du juge Raymond Beaudet, de la cour provinciale.

Un chèque perdu

La Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada avait tiré un tel "chèque" de \$162, en faveur d'une demoiselle Léna Poulin. Celle-ci endossa le chèque, et le céda à une amie, Mlle Sylvie Duchesne, laquelle l'endossa à

son tour pour le négociier avec M. Gabriel Bolduc, propriétaire de la Boucherie Orléans Enr., de Beauport.

Peu de temps après l'avoir reçu, soit vers le 10 avril, ce dernier a perdu le chèque. Il ne l'avait pas endossé personnellement.

Un jeune homme dont le jugement ne révèle pas l'identité a trouvé le document et s'en est servi pour faire réparer son automobile dans un garage. M. Noël Tailleux, de Courville, a négocié le chèque à la banque, en faisant toutefois précéder l'endossement

de "pour dépôt seulement au crédit de Garage Noël Tailleux Enr."

Tels sont les faits qui se sont présentés à la cour, lorsque le boucher a poursuivi le garagiste pour tenter de se faire rembourser le montant perdu.

La Commission de l'emploi avait rejeté sa demande, relative à la rémission d'un nouveau "chèque" en relevant que le prestataire Léna Poulin avait le chèque original endossé et négocié en bonne et due forme.

Le juge confirme d'ailleurs que le boucher ne peut rien

réclamer: la lettre a été acquittée par le tire et elle est éteinte par le paiement. (Loi des lettres de change).

Les endossements successifs de Mlle Poulin et Duchesne ont transformé le "chèque" en un billet payable au porteur, aussi facilement encaissable qu'un simple billet de banque.

"Le boucher Bolduc devait donc veiller à sa conservation avec autant de prudence que pour son papier-monnaie" signale le juge.

Tel n'aurait cependant pas été le cas si le boucher avait

eu la prudence du garagiste d'inscrire à l'endos du chèque "pour dépôt seulement au crédit de..."

Tel n'aurait pas été le cas également si le chèque avait été transmis d'une main à une autre, par exemple, par vol ou

par fraude. Dans ce cas, la commission aurait probablement procédé à la rémission d'un second chèque.

Leclerc: 20 mois de prison

MONTMAGNY (PC) — Serge Leclerc, 18 ans, de Saint-Michel de Bellechasse, a été condamné à 20 mois de prison, hier, à Montmagny, relativement à la mort de Paul Vézina, un citoyen de cette localité poignardé au cours d'une

altercation avec plusieurs membres du club de motards "Black Spiders", le 6 mars dernier.

Leclerc avait reconnu sa culpabilité il y a quelques semaines à une accusation

réduite d'homicide involontaire.

Quatre autres individus impliqués dans cette affaire ont déjà été condamnés à des peines variant de huit à 12 ans de pénitencier.

On saura mardi si Nadeau subira un procès pour meurtre avec préméditation

par Marcel COLLARD

Le juge André Bilodeau fera savoir, mardi matin, si la preuve présentée à l'enquête préliminaire de Patrice Nadeau pourrait justifier l'ins-truction d'un procès sous une accusation de meurtre avec préméditation de son épouse, âgée de 25 ans, le 2 août à Sainte-Brigitte-de-Laval.

A l'issue de l'enquête, hier matin, au palais de justice de Québec, Me P.-A. Rousseau a soutenu que deux éléments essentiels du meurtre au premier degré, soit la préméditation et l'intention, étaient absents de la preuve du ministère public.

Il a fait observer que le rapport d'un interrogatoire de Nadeau, par le procédé du polygraphe (détecteur de mensonge), de même que les deux déclarations qu'aurait faites son client, n'avaient pas été déposées à l'enquête, ce qui fait reposer la preuve sur une confiance faite à un compagnon de travail. En effet, Me Rousseau a relaté que Nadeau avait confié à un compagnon de travail que sa femme, France Caron-Nadeau, l'avait menacé d'un couteau et qu'à la suite d'un accident, il a ressenti l'impression que le toit de la maison s'effondrait sur sa tête.

Le comportement de Nadeau, après les événements survenus au domicile familial, vers 7h30, ce matin du 2 août, tient d'une réaction de panique. Toujours d'après Me

Rousseau, Nadeau, envahi par la panique, a voulu simuler un vol avec effraction. Une fois rendu à son travail, sachant que son épouse était étendue sans vie au bas de l'escalier de la maison et voulant savoir ce qui se passait, il fallait à Nadeau un prétexte pour téléphoner chez lui. Il pensa donc à proposer une sortie, le samedi soir, avec un couple d'amis.

Me Rousseau fit valoir également qu'aucun motif ne semblait justifier un meurtre avec préméditation, sauf une question de séparation. Mais de là à tuer sa femme dans sa maison, où se trouvaient ses deux enfants, il y a une marge. Le procureur, revenant sur le sentiment de panique, par analogie, alléguait qu'on pouvait être porté pour un peu de tôle, lors d'un accident, à s'enfermer des lieux.

L'ensemble des circonstances retiendrait un verdict d'homicide involontaire coupable, par un jury, a prétendu Me Rousseau. Cependant, le doute raisonnable ne pouvant pas jouer en faveur de l'accusé, à cette étape des procédures, le procureur a conclu que la preuve justifierait au moins une accusation réduite de meurtre au deuxième degré, sans préméditation.

Le ministère public

Me Carol St-Cyr, procureur du ministère public, a soutenu pour sa part que le comportement de Patrice Nadeau pouvait apporter à un jury les éléments de la préméditation, en raison notamment de la

séparation dont il avait été question et de la vente de la maison. Commentant la réaction de l'accusé, Me St-Cyr a noté que le "sentiment de panique" avait persisté du 2 au 31 août, puisque tout en affichant une intention de collaborer avec les enquêteurs, Nadeau a orienté l'enquête sur une tentative de vol avec effraction d'une collection d'argent, contenue dans un coffre-fort, au sous-sol de la maison.

Affirmant ensuite que le ministère n'avait pas à prouver des éléments antérieurs au meurtre, Me St-Cyr a conclu que le juge à l'enquête préliminaire n'avait pas "à faire l'analyse des faits", mais à déterminer s'il y avait des "faits".

Enquête écourtée

La salle d'audience avait

été réservée jeudi et hier de façon à permettre à la défense de terminer sa preuve. Cependant, Me Rousseau a pris tout le monde par surprise, jeudi, en déclarant sa preuve close, après quelques minutes seulement. Il avait rappelé à la barre l'enquêteur André Savard, à qui il a demandé si l'on avait procédé à de l'écoute électronique dans ce dossier depuis quelques jours, mais la réponse fut négative. Enfin, un photographe, M. Pierre Daigne, a déposé des photos prises à la maison de Patrice Nadeau, à la demande de Me Rousseau, où il aurait fait des prélèvements soumis ensuite à un examen.

Cependant, comme le juge le faisait remarquer à toute fin des plaidoyers qui avaient été remis au lendemain, cette preuve ne conduit nulle part puisque la défense n'a point révélé les résultats des analyses.



Le Soleil, Gilles Lafond

Une première tempête funeste

Un des très nombreux accidents attribuables à la première tempête de l'hiver a été fatale pour un jeune homme de 23 ans de Stoneham, Réjean Dufour, dont l'automobile européenne est entrée en collision de front avec un lourd camion, hier après-midi, sur le boulevard Talbot, à la hauteur du lac Clément. L'automobile a dérapé sur la chaussée enneigée et son occupant a été tué sur le coup, dans l'impact d'une violence extrême, selon les enquêteurs Marcel Hébert et Yves Perreault, de la sûreté de Charlesbourg. Partout dans la région métropolitaine de Québec, les services de sécurité ont été débordés par les accidents, toute la journée d'hier. A Sainte-Foy seulement, en 24 heures depuis le début de la tempête à 22h jeudi soir, les policiers ont enregistré 68 accidents, accrochages et embardées.

Bijouteries Corriveau
1223, 4^e Avenue, Limoilou
522-8645
1140, rue St-Jean, Québec
692-0890

CHARGE VISA

Une montre fiable portant un nom connu

BULOVA ACCUTRON QUARTZ

La technologie du quartz sur une superbe montre précise, élégante, ne nécessitant pratiquement aucun entretien.

ACCUSET
Ordinateur miniature permettant de régler la seconde, sans arrêter le mouvement.

Boutier doré en forme de coussin. Cadran argenté avec repères d'heures dorés à facettes. Bracelet doré avec fermoir à crochet. \$199.00

Boutier et bracelet dorés brillants. Calendrier bilingue anglais ou français. Une montre de style classique. \$235.00

prix annuel desjardins

D'une valeur de \$10,000, ce prix s'adresse à tout groupe sans but lucratif, constitué depuis au moins trois ans et qui a réalisé une activité à caractère communautaire intéressante, en 1978.

Le Prix annuel Desjardins vise à reconnaître des initiatives communautaires qui répondent à certains besoins de la population.

Un formulaire d'inscription est disponible à votre caisse populaire. Toute candidature doit parvenir, avant le 15 décembre 1978, à l'adresse suivante :

Prix annuel Desjardins
La Fédération de Québec des
Caisses populaires Desjardins
150, avenue des Commandeurs
Lévis G6V 6P8
Téléphone (418) 835-4478

Pour des renseignements complémentaires, on téléphone à Montréal, à (514) 281-7577 ou à Lévis, à (418) 835-4478.

Lise Nadeau

Bien connue dans le domaine de la mode, a maintenant sa propre boutique. Venez faire connaissance avec elle et profitez-en pour faire "peau neuve" en choisissant une de ses jolies robes pour Noël:

PEAU NEUVE
PLACE STE-FOY
653-2849

Nous avons tous les deux la coupe Carlain

Maintenant, nous pouvons prendre nos rendez-vous ensemble.

En effet, Carlain vient d'ouvrir, dans un décor rajeuni, un salon de haute coiffure pour hommes et ses artistes capillaires se tiennent à la fine pointe de la mode en tout ce qui a trait à la coiffure aussi bien féminine que masculine.

Avec la coupe Carlain, nous sommes fous l'un de l'autre.

CARLAIN
Place Laurier, 3^e étage 653-4049

dans le sens du poil

A lire

La revue annuelle Dogs in Canada vient de paraître. Ce numéro, comme les précédents, est très bien fait. D'abord, il offre, en miniature, les photos de toutes les races (143) reconnues par le Cercle Canadien du Chien, et les adresses d'éleveurs. La revue est aussi et surtout intéressante à cause des magnifiques photos couleurs qui accompagnent les reportages et les annonces. Cette publication annuelle, qui s'améliore d'année en année, est disponible au prix de \$3. Pour l'obtenir, il faut écrire à Dogs in Canada, suite 500, 3 Church Street, Toronto, M5E 1M2.



La revue Chats-Canada-Cats présente dans son dernier numéro (vol. 15, no 3) un reportage spécial sur les chats de l'île de Man. On y trouve également des articles sur la péritonite infectieuse et sur l'adoption des chatons. On vous fournit des trucs pour fabriquer une couche de chat et une décoration de cage d'exposition. On vous parle aussi du dégriffage des chats. Ce numéro se vend \$1.50. On peut l'obtenir en écrivant à Chats-Canada-Cats, 766 Gardenville, Longueuil, J4H 2J1.

CHATS CANADA CATS



Dans la revue L'Express (du 14 au 21 octobre 1978), on peut lire un article sur "La déclaration des droits de l'animal". On y présente, au début, l'article 2 de cette Déclaration: "Tout animal a droit au respect. L'homme en tant qu'espèce animale ne peut exterminer les autres animaux ou les exploiter en violant ce droit". L'auteur de l'article analyse dans cette optique la situation des pauvres animaux de laboratoire et celle des pauvres chercheurs qui ont besoin de cobayes.

Cet après-midi, de 13 à 16 heures, au Centre récréatif St-Roch (230 rue du Pont, Québec), la Société Protectrice des Animaux de Québec remettra les prix aux gagnants du concours d'affichage auquel ont participé environ 175 jeunes. Les affiches devaient représenter l'idée des bons soins à apporter à nos animaux. Également, le Club de dressage de chiens Cap-Diamant fera passer les tests de dressage à l'obéissance qui font suite aux leçons données récemment dans Le SOLEIL.

La vie amoureuse des poissons tropicaux d'aquarium (2)

En collaboration avec l'Association Régionale des Aquariophiles de Québec, nous vous présentons une série de 5 articles sur la reproduction de poissons que vous pouvez réaliser dans votre aquarium.

La famille des Cichlidés, nous offre des comportements fascinants à observer. Les plus typiques sont d'assez grande taille, dotés d'un solide appétit, d'une santé robuste et d'une déplorable réputation de bagarreurs.

Ainsi en est-il du Jack Dempsey (Cichlasoma biocellatum) qui porte justement le nom d'un célèbre boxeur. Si le mot intelligence devait être attribué à des poissons c'est à leur endroit qu'il faudrait l'employer.

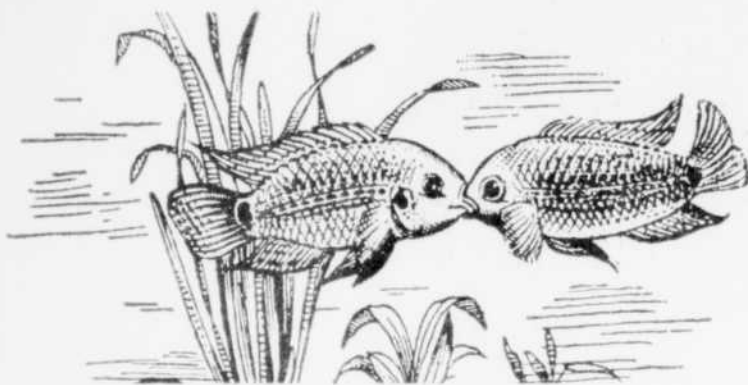
Chez beaucoup d'entre eux les couples se forment librement, restent ensemble, s'occupent avec dévouement de leur progéniture, et même parfois se suivent dans la mort.

Ils se font la cour

Il est intéressant d'observer la façon dont ces poissons se font la cour. Ils procèdent d'abord à des manœuvres d'approche par un frémissement de tout le corps, nageoires déployées.

Mais bientôt, les poissons se saisissent mutuellement par la bouche et entament une lutte. Ils se tournent et se retournent en se tordant et se tiraillant vigoureusement et malheur à celui qui se fatigue trop rapidement.

Le couple commence alors à préparer un endroit pour la ponte



Les partenaires se saisissent mutuellement par la bouche et commencent à lutter.

Les Cichlidés

qu'il nettoie minutieusement, parfois pendant plusieurs jours. Il s'agit habituellement d'une pierre.

A l'approche de la ponte, apparaît à l'orifice anal des deux poissons un canal de reproduction qui en un jour ou deux atteint une longueur de 8 à 12 mm. Alors la ponte commence.

Le temps de la ponte

La femelle dépose quelques oeufs à la fois sur la pierre, suivie du mâle qui les féconde. Souvent, ils sont déposés rangée par rangée et après plusieurs heures, on peut avoir plusieurs centaines d'oeufs pondus et fécondés.

A partir de ce moment, les parents montent une garde permanente, inspectant et éventrant fréquemment les oeufs. La période d'incubation dure de 3 à 4 jours.

Après l'éclosion des oeufs, les parents transportent de temps à autre, à différents endroits, les alevins qui ne savent nager.

Pendant ce temps, les jeunes se nourrissent du contenu du sac vitellin; ils ressemblent à une masse gélatineuse tremblotante qui se transforme progressivement, en trois à quatre jours, en un groupe d'individus grouillant, sautillant et s'échappant à la fin dans l'eau.

Les parents les surveillent attentivement, veillant à les maintenir groupés et bousculant les trainards.

Si on leur permet, les parents continuent la surveillance pendant plusieurs semaines.

La bouche sert de refuge

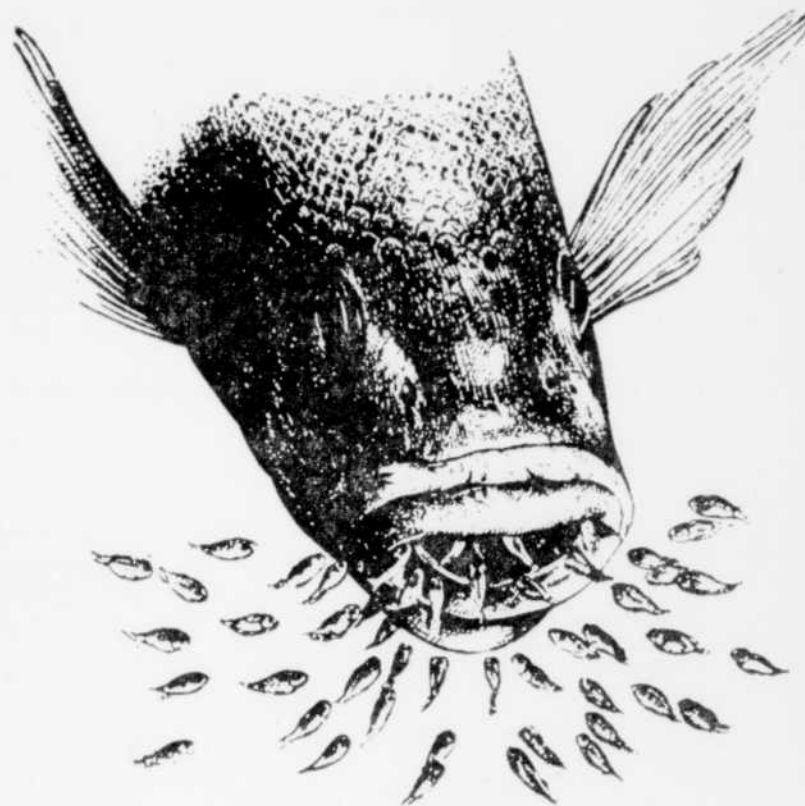
Certains Cichlidés, tel le Tilapia mossambica, poussent plus loin encore les soins accordés à leurs jeunes; ils gardent les oeufs et les jeunes alevins dans leur bouche pendant plusieurs semaines.

Durant cette période, celui des deux parents qui garde les oeufs maigrit beaucoup et comme il a une très grosse tête, il apparaît encore plus maigre.

Les jeunes sortent de la bouche pour se nourrir, mais y retournent à la moindre alerte et n'apprennent à se débrouiller seuls que lorsqu'ils sont devenus trop grands pour pouvoir tous se réfugier dans la bouche de leurs parents.

Dans leur cour, ces éleveurs bucaux, au lieu d'engager dans des prises de bec comme les précédents Cichlidés, ont plutôt tendance à tourner en rond à des vitesses surprenantes, chacun essayant de mordre la nageoire anale de son conjoint.

Ici aussi, si l'un des deux partenaires manque de goût et de résistance pour ce jeu amoureux, il risque une vilaine raclée et même la mort s'il ne trouve pas de coin où se réfugier.



La plupart des espèces à incubation buccale appartiennent aux Cichlidés. Les jeunes trouvent refuge dans la bouche de la mère.

L'Association Régionale des Aquariophiles de Québec (ARAQ) est disposée à fournir des conseils à toute personne qui rencontre des difficultés pour maintenir une bonne qualité de vie dans son aquarium. Il suffit d'écrire à: Association Régionale des Aquariophiles de Québec, a/s Michel Bédard, 2611 Mont-Joli, Ste-Foy, Marcel Shields, de l'Aquarium de Québec, peut aussi vous fournir les conseils pratiques dont vous avez besoin. Téléphonez à 643-5023.

DÉMÉNAGEZ-VOUS?

Êtes-vous assurés feu?
Appelez donc Wawanesa
ou remplissez le bon:

Si vous êtes locataire ou propriétaire d'une maison unifamiliale, d'un duplex ou d'un triplex, Wawanesa vous offre une bonne protection tout en vous permettant de réaliser des économies. Ce sont des polices à risques multiples qui couvrent les risques suivants:

Incendie. Votre maison et ses aménagements, le garage et les autres constructions sises sur votre terrain. Vos biens situés dans la maison: vêtements, meubles, appareils électroménagers, bijoux et autres effets personnels. Frais de logement temporaire si vous êtes chassé de votre maison par l'incendie.

Vol et vandalisme. Pertes subies en cas de cambriolage et de dommages matériels causés à votre maison et à son contenu. Vol avec effraction dans votre voiture.

Responsabilité civile. Votre famille et vous-même êtes couverts en cas de blessures corporelles ou de dommages matériels causés à des tiers par des actes personnels involontaires.

Autres risques couverts. Dommages causés par la grêle, la foudre et le vent; la chute d'objets sur la maison, un avion ou encore un arbre et tout véhicule; une explosion, la fumée, l'eau provenant d'une rupture de réservoir à eau chaude, du système de

chauffage ou de la plomberie; le bris de glace accidentel ou par vandalisme ou lors d'une émeute.

Nos facilités de paiement vous permettent de vous assurer au maximum. Pas de grosse somme à verser d'un seul coup. Si vous le voulez, vous versez un acompte et payez en plusieurs fois.

Un simple coup de téléphone suffit pour faire des économies parfois substantielles. Un représentant de Wawanesa vous donnera tous les renseignements nécessaires. Il répondra à vos questions et fera un devis, le tout sans frais ni obligation de votre part. Et il y a 25 bureaux dans toute la province.

Wawanesa

Prévoyez l'imprévisible
...prenez une
assurance-incendie
Wawanesa.

LA COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE WAWANESA
Sans obligations! Poster ce coupon à l'adresse du bureau Wawanesa le plus proche de chez vous. Notre représentant vous appellera pour vous donner le coût d'une assurance pour

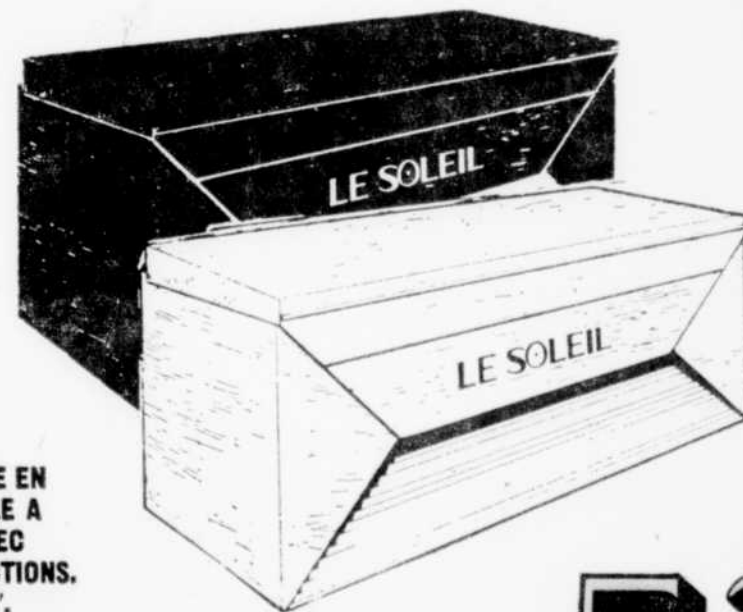
propriétaire ☐ locataire ☐
Nom
Adresse
Code postal
Ville
Tél.

BESOIN D'ASSURANCE-AUTO?
Si vous conduisez... Wawanesa aimerait vous assurer. Il y a un plan d'assurance-auto Wawanesa qui répond à vos besoins.

QUÉBEC
2070, chemin de la Canardière
Tél.: 661-7741
Ouvert du lundi au vendredi de 9 h. à 21 h. Le samedi de 9 h. à 16 h.
STE-FOY
2900, boul. des Quatre Bourgeois
Tél.: 661-7741
Ouvert du lundi au vendredi de 9 h. à 17 h.

UN JOURNAL TOUJOURS PROPRE... PROCUREZ-VOUS VOTRE

BOITE A JOURNAL LE SOLEIL



BOITE PROTECTRICE
EN POLYETHYLENE
RESISTANT, DISPONIBLE EN
NOIR OU BLANC. FACILE A
INSTALLER. LIVRÉE AVEC
FIXATIONS ET INSTRUCTIONS.
GRANDEUR: 16"x6"x5".

(Délai de livraison: 2 semaines)

SEULEMENT:

5.29

plus taxe
43¢, soit:
\$5.72

3 FAÇONS DE VOUS LA PROCURER:

1. Commandez-la par téléphone en composant 647-3333 (livraison gratuite dans le Québec Métro).

2. Venez la chercher vous-même à l'édifice LE SOLEIL, 390 St-Vallier, est, Québec.

3. Remplissez le coupon et postez-le avec votre chèque ou mandat postal au montant de \$5.72 à LE SOLEIL LTÉE, Service du Tirage, case postale 1547, Québec G1K 7J6. (Plus \$1.00 de frais postaux à l'extérieur du Québec Métro).

COUPON DE COMMANDE

NOM
ADRESSE
APPT
VILLE
CODE POSTAL TEL.

S.V.P. VEUILLEZ ME FAIRE PARVENIR ☐ BOITE(S) A JOURNAL A \$5.72 CH.
EN NOIR ☐ EN BLANC ☐ J'INCLUS MON CHEQUE OU MANDAT.

POSTEZ CE COUPON A:

LE SOLEIL LTÉE
Service du Tirage
Case postale 1547,
Québec
G1K 7J6

Selon le livre "Les Mandarins au pouvoir", Lévesque fait montre de faiblesse de leadership

par Lise LACHANCE
du bureau du Soleil

MONTREAL — Le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, fait montre de "faiblesse de leadership", affirme dans un livre lancé hier soir, au Salon du livre de Montréal, le journaliste Pierre O'Neill et le politologue Jacques Benjamin.

Les auteurs en donnent pour preuves:

— l'incapacité de M. Lévesque de procéder au remaniement ministériel qu'il avait annoncé depuis des mois;

— le fait que le premier ministre "laisse passer certains paragraphes du projet de loi 101";

— les menaces régulières de démission de ministres au beau milieu des réunions du Cabinet.

Démission prochaine?

MM. O'Neill et Benjamin, respectivement chroniqueur politique au Devoir et professeur à l'université Simon Fraser de la Colombie-Britannique, vont jusqu'à

penser que M. Lévesque a donné le meilleur de lui-même et qu'il abandonnera bientôt à ses plus jeunes disciples le gouvernail de la croisée nationaliste.

"Il ne témoigne plus du même feu sacré. A l'entendre parler d'un ton blasé de "la job à terminer", de son retour au journalisme et du film qu'il réalisera, à le voir courber l'échine sous le poids du pouvoir, ce n'est pas dramatiser que de conclure que René Lévesque est fatigué, qu'il est arrivé au bout de sa corde et qu'il pourrait convoquer un congrès de leadership avant même les prochaines élections", disent-ils.

Et d'ajouter: "D'ici le référendum sur l'indépendance et la prochaine campagne électorale, sans doute des affrontements caustiques entre francophones et anglophones et peut-être même la violence. Dans cette optique, le fanatisme constitue une menace réelle à la vie du leader indépendantiste et faut être suffisamment conscient pour penser que René Lévesque pourrait bien ne plus être à la

tête du PQ aux prochaines élections générales."

Selon les auteurs, M. Lévesque ne montre pas le leadership dont il avait fait preuve lors de la nationalisation de l'électricité. Il est mis en minorité au Conseil des ministres et se laisse entourer de gens du Parti beaucoup moins tolérants et ouverts que lui. En outre, "il travaille au-dessous de ses moyens en l'absence de 4 ou 5 conseillers qui le "tasseraient" intellectuellement comme le faisait Michel Bélanger à cette époque-là. M. Lévesque ne recherche plus ce type de personne".

Malgré ces critiques, le document n'est pas une charge contre le premier ministre, loin de là. Il y est décrit comme un homme très intelligent, humain, modeste, intègre et incarnant, pour reprendre les termes du professeur Léon Dion de l'université Laval, "une certaine image de la nation profondément ancrée dans l'Histoire et le peuple du Québec". On nous le montre également comme un homme seul, qui n'a pas d'amis. Uniquement des

compagnons de table et de jeux aussi couche-tard que lui.

Complicité pour manipuler les gens

"Les Mandarins au pouvoir" constitue une analyse du pouvoir sous les premiers ministres Lesage, Johnson, Bertrand, Bourassa et Lévesque. Cette analyse, qui se lit comme un roman, fait ressortir la complicité des hommes politiques, des fabricants d'images et des éminences grises pour manipuler l'opinion publique et, à l'occasion, "laisser s'immiscer les tentacles de la corruption jusque dans les parties les plus intimes du pouvoir".

D'où cette conclusion: l'exercice du pouvoir réel par l'homme politique n'est souvent qu'illusion. Et ce corollaire: illusion, donc, chez le citoyen qui croit exercer un contrôle de l'homme politique et avoir droit de regard sur la gestion de l'Etat.

L'étude, qui fourmille de détails concrets, pittoresques, porte sur trois périodes:

- 1) les années 1960-1970,

2) le gouvernement Bourassa,

3) le gouvernement Lévesque.

1960-1970

Trois premiers ministres ont marqué cette première période: Jean Lesage, Daniel Johnson et Jean-Jacques Bertrand.

— Jean Lesage, soulignent MM. O'Neill et Benjamin, administrait avec collégialité. Il ne décidait rien sans que trois ou quatre autres ministres n'aient pris connaissance de tous les dossiers. Ceux qui ont eu le plus d'influence sur la politique sont: Maurice Sauvé, Me Claude Ducharme, Bona Arseneault et, chez les hauts fonctionnaires: Claude Morin (Affaires intergouvernementales), Arthur Tremblay (Education), Michel Bélanger (Richesses naturelles), Jacques Parizeau (Finances), Claude Castonguay (Rentes).

— Johnson, pour sa part, a élaboré les politiques avec les hauts fonctionnaires, sans le concours du Conseil des ministres. Il possédait deux "jeux" de conseillers, travaillant en parallèle, sans se consulter. Pour les questions

constitutionnelles, par exemple, il demandait l'avis des nationalistes et des fédéralistes. Sur d'autres sujets, il tâta le poulx d'intellectuels et d'hommes dans le feu de l'action. Celui qui a eu le plus d'influence sur lui a été le notaire Mario Beaulieu, chef de cabinet du premier ministre puis sous-ministre au Conseil exécutif.

— Avec Jean-Jacques Bertrand et son type hiérarchique de gestion, on assiste à l'apparition du premier vrai mandarin du Québec, Me Julien Chouinard. Le secrétaire général du Conseil exécutif exerçait un tel pouvoir que les ministres de l'Union nationale lui avaient donné le nom de "Premier ministre adjoint". Les ministres se sont vite rendu compte que leurs dossiers n'évoluaient pas avant que Me Chouinard en ait pris connaissance.

Bourassa

Un régime quasi-présidentiel: voilà comment le livre qualifie le type d'administration de Robert Bourassa. En ce sens que le premier ministre s'entendait seulement avec le ministre responsable d'un secteur avant de prendre une décision.

Selon certains, précisent MM. O'Neill et Benjamin, ce régime quasi-présidentiel n'aurait toutefois pas été prémédité mais plutôt circonscrit et spontané. Il serait né "devant la performance décevante, sinon décourageante", de la plupart de ses ministres durant les événements d'octobre 1970.

Pour la première fois, un "pouvoir écrasant" était centralisé entre 4 ou 5 postes de la haute fonction publique. Ainsi, disent les auteurs, les Julien Chouinard, Guy Coullombe, Claude Rouleau, Robert Normand, Pierre Goyette et Jean-Claude Lebel contrôlaient à eux seuls l'essentiel du fonctionnement de l'Etat.

L'orientation générale de la politique de Bourassa était, elle, plutôt fixée par deux membres de son cabinet personnel: Paul Desrochers, son conseiller, et Charles Denis, spécialiste en communication.

L'ouvrage s'étend longuement sur le rôle de Charles Denis comme celui des "communicateurs" ou des "faiseurs d'image", en général, qui ont souvent été de véritables stratèges du gouvernement déterminant ainsi un pouvoir considérable.

que, ceux dont les postes névralgiques confèrent une véritable participation au pouvoir et à la réalisation des grands objectifs du gouvernement? L'ouvrage nomme Louis Bernard, secrétaire général du Conseil exécutif; Robert Normand, sous-ministre des Affaires intergouvernementales; Michel Caron, sous-ministre aux Finances; René Dussault, sous-ministre à la Justice; Jean-Claude Lebel, secrétaire général du Conseil du trésor.

Cependant, dans les grands dossiers auxquels ces hauts fonctionnaires ont encore un accès privilégié, leur influen-



M. René LEVESQUE

ce n'est plus systématiquement déterminante depuis que le gouvernement Lévesque a rapatrié au Conseil des ministres le vrai pouvoir de conception des politiques.

Dans bien peu de cas, lit-on, le gouvernement a fait confiance aux fonctionnaires déjà en place (amiant, par exemple). Il s'est en effet vite aperçu que l'approche des fonctionnaires — si sympathiques au projet péquiste aient-ils été dans le passé — n'est pas celle des hommes politiques. Pour recueillir des données spécifiques, il s'est uniquement fié aux hommes qu'il a lui-même nommés et que l'on retrouve dans l'entourage des ministres.

Les concepteurs des grandes politiques élaborées depuis novembre 1976 sont les membres des cabinets personnels des ministres d'Etat (langue, culture, référendum), c'est-à-dire les hauts fonctionnaires du Conseil exécutif recrutés après le 15 novembre. Nommés Louis Bernard, Jean-Roch Boivin, Michel Carpentier, Claude Mallette, Michel Maheu, André Larocque.

Et au sein des ministères, affirment MM. O'Neill et Benjamin, l'exécution des politiques est placée sous la responsabilité conjointe d'un sous-ministre venu de la fonction publique et de gens connus pour leur fidélité à la cause péquiste, qui sont entrés récemment à la fonction publique au rang de sous-ministre adjoint.

(1) Les Mandarins au pouvoir, Editions Québec-Amérique, 265 p.

RAPPEL AUDIENCES PUBLIQUES

Commission fédérale d'évaluation environnementale
Extension du port de Québec
Aménagement des battures de Beauport

Des audiences publiques sur l'énoncé de directives préliminaires, préparé par la Commission fédérale d'évaluation environnementale, auront lieu à:

L'Amphithéâtre du Centre Wilbrod Bhérér,
Parc Victoria,
7, rue Lee, Québec.

Le mardi, 28 novembre, de 19h. à 23h.

Le mercredi, 29 novembre, de 19h. à 23h.

NOUS VOUS INVITONS À PARTICIPER

Au début de chaque séance, le président expliquera les grandes lignes du processus fédéral d'évaluation environnementale; ses différentes modalités d'application; le sommaire de l'énoncé des directives préliminaires et également le but des audiences.

A chaque séance, le conseil des ports nationaux résumera devant l'assemblée, son projet d'extension portuaire et sa présentation sera suivie d'une période de questions.

Il y aura par la suite présentation de mémoires.

Une période approximative de quinze minutes est prévue pour la présentation de chacun des mémoires.

A la fin de chacune des séances, une période d'intervention de cinq minutes par intervenant, est prévue pour le bénéfice de ceux qui ne se seront pas inscrits antérieurement.

Toutes les interventions seront notées et apparaîtront ultérieurement dans un rapport qui sera publié et disponible dans les deux semaines suivant les audiences.

Au cours de chacune des séances, le secrétariat de la commission distribuera la documentation requise ou encore acceptera la présentation d'un mémoire de dernière heure.

Toute personne ou tout groupement intéressé à soumettre son point de vue sur ces lignes directrices peut s'en procurer copie au secrétariat de la Commission et signifier son intention de se présenter aux audiences publiques des 28 et 29 novembre prochain.

Toute documentation relative à ce projet est actuellement disponible, pour consultation, au secrétariat de la Commission, 125, rue St-Pierre, 8e étage, Québec, G1K 4A8. Information: 694-3623.

Yvan Vigneault,
Secrétaire de la Commission

Bureau fédéral d'évaluation environnementale
125, rue St-Pierre, Québec G1K 4A8

DiciNova Expressions

Créations WonderBra



Une collection unique de Justaucorps qui met votre silhouette en valeur, et vous offre les mêmes caractéristiques d'ajustement que les sous-vêtements DiciNova.

Les Expressions créées spécialement pour la femme active se portent avec élégance à la patinoire, à la discothèque, au studio de danse ou partout ailleurs où l'on peut se sentir à l'aise.

Les tissus nylon antron et le spandex lycra vous procurent ce maintien si en vogue. Ils s'étirent dans les deux sens, et gardent leur forme, mouillés ou secs.

- 2- Soutien-gorge dissimulé, tailles 32, 34, 36, 38.
- 3- Soutien-gorge dissimulé, tailles 32, 34, 36.
- 4- Bande élastique sous le buste.
- 5- Couleurs disponibles: bleu, brun, cuivre, vert.

DiciNova



"Douce Sensations"

Ces mêmes "douce sensations" procurant les mêmes ajustements parfaits, que pour les vêtements parfaits que pour les vêtements créés pour DiciNova.

En couleurs et tailles assorties, ces coordonnées multiplient les possibilités de vos tenues; car ils se combinent harmonieusement.

Ci-contre:
Tissus fins velours; tailles petites, moyennes et grandes.

CHARGES

VISA

Master Charge

2 heures de STATIONNEMENT GRATUIT

LIVRAISON PARTOUT Québec et Lévis

Geneviève Morel
Spécialiste en corseterie médicale et esthétique
287, rue St-Joseph est 522-1504

UNE COIFFURE PERSONNALISÉE



Salon LA TOISON D'OR enr.
318, St-Olivier - 523-2544
Votre beauté, notre souci

Corrections

Cahier Eaton "La boîte à cadeaux".

Chez Eaton, nous nous faisons un point d'honneur de vous offrir une publicité exacte. Une erreur peut toutefois se glisser. Nous nous assurons alors de prendre aussitôt des mesures adéquates.

A cause de circonstances en dehors de notre contrôle, les articles suivants ne seront pas vendus.

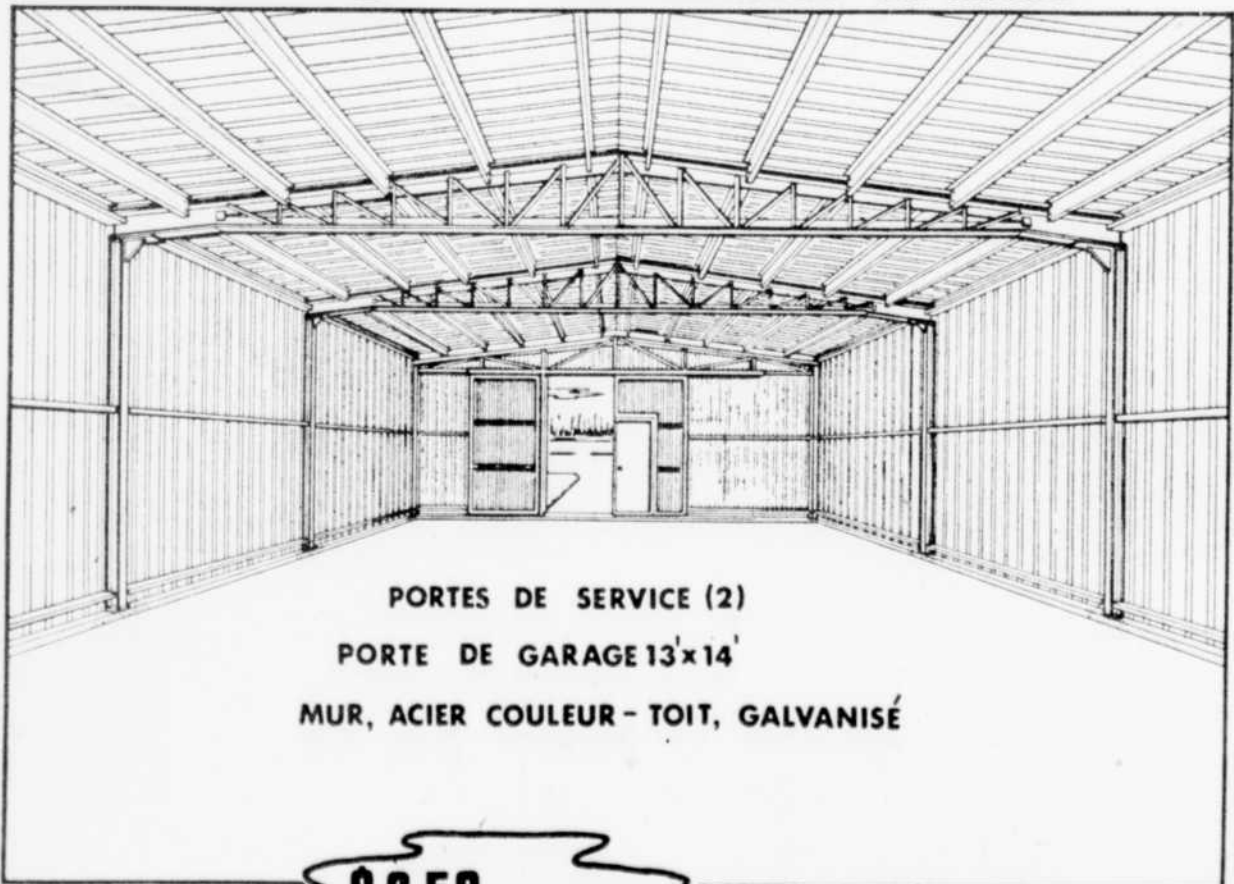
Page 132

- Article (L) 121. Briquet Ronson "Caprice" à 29,95 ch.
Article (P) 121. Briquet Ronson "Ascot" à 34,95 ch.
Article (N) 121. Briquet Ronson "Ascot" à 29,95 ch.
Article (J) 121. Briquet Ronson "Ascot" à 28,95 ch.

Nous nous excusons auprès de nos clients pour tout inconvénient occasionné par ces erreurs.

EATON

ATLAS ECONOMIQUE ENTIEREMENT EN ACIER



PORTES DE SERVICE (2)

PORTE DE GARAGE 13'x14'

MUR, ACIER COULEUR - TOIT, GALVANISÉ

\$3.50 P.I.C.A.

\$13,995.00

Hauteur: 14'
Largeur: 40'
Longueur: 100'

- F.O.B. Usine
- Taxe provinciale extra
- Matériaux seulement

LIVRAISON:
environ 15 jours.

UNE DIVISION:



Québec: (418) 694-0314
Montréal: (514) 861-5255
St-Marie Beauca: (418) 387-2903
Télex: 08-833537

Autres modèles disponibles de largeur et longueur jusqu'à 300 pieds.

Premier groupe de réfugiés attendu à Dorval

par Françoise COTE

MONTREAL (PC) — Québec se fera la terre d'accueil pour exactement 198 réfugiés du navire Hai Hong, qui représentent 44 familles élargies, a annoncé hier le ministre québécois de l'Immigration, M. Jacques Couture, qui a précisé que les nouveaux arrivants s'établiront principalement à Montréal et à Sherbrooke. Mais c'est de toutes les régions du Québec qu'afflueront par centaines les offres d'aide pour ces "réfugiés de la mer" dont le sort a ému les Québécois.

Au cours de sa conférence de presse, le ministre Couture

a précisé que le premier groupe de 159 réfugiés destinés au Québec est attendu à l'aéroport de Dorval vers minuit et demi dans la nuit de samedi et dimanche. D'un commun accord les autorités fédérales et provinciales ont décidé de ne pas imposer les formalités d'une réception officielle aux arrivants après plus de 30 heures de voyage en avion. L'appareil des Forces armées canadiennes un Boeing 707 transportera 176 passagers.

Le ministre Couture a précisé que le premier groupe de 59 personnes attendu en fin de semaine pour le Québec re-

présente huit familles élargies, soit une famille regroupant à la fois grand parents, oncles, cousins et cousines. Il y a une famille de 13 personnes. Et l'âge de ces futurs néo-Québécois varie entre un an et 74 ans.

Le second vol prévu pour dans deux ou trois jours devrait amener 77 nouveaux réfugiés vietnamiens pour le Québec et le troisième vol, 62 personnes.

M. Couture a dit que sur les 44 familles élargies que le Québec accueille, une douzaine parlent français. Les autres parlent soit l'anglais ou uniquement leur langue

maternelle. Aussi tous ces nouveaux réfugiés devraient probablement fréquenter les COFI pour y apprendre le français.

Geste humanitaire

Le ministre québécois de l'Immigration a tenu à insister sur le caractère humanitaire du geste québécois d'accueil des "réfugiés de la mer", disant qu'il est un signe de l'hospitalité traditionnelle du Québec, ainsi que de son ouverture au monde.

"C'est un geste purement humanitaire, a dit M. Couture, ajoutant qu'il n'est pas ques-

tion de porter un jugement politique sur le pays d'origine des réfugiés."

D'ailleurs M. Couture a tenu à réitérer son appel en faveur de l'aide au Vietnam à la suite des inondations récentes, invitant les Québécois à souscrire au Comité d'Aide au Vietnam.

Pour ce qui est de la venue des "réfugiés de la mer", M. Couture a insisté sur "la collaboration excellente que son ministère a reçue à la fois du Haut-commissariat aux Réfugiés des Nations Unies et du ministère de la Main d'Oeuvre et de l'Immigration du gou-

200 réfugiés chiliens actuellement en Argentine.

Notant qu'il existe dans le monde de 8 à 10 millions de réfugiés, M. Couture a dit que les problèmes de ces personnes ne sont pas en proportion avec nos problèmes économiques actuels.

C'est pourquoi il estime que les Québécois doivent manifester qu'ils sont sur la même planète et conscients de leur sort et qu'ils ont la même obligation que les autres citoyens du monde. Aussi dès janvier prochain avec la mise en oeuvre de la loi 77, qui doit être adoptée par l'Assemblée nationale, on aura au Québec une réglementation permettant d'identifier comme garants non seulement des personnes mais également des groupes et des organismes pour l'accueil de réfugiés.

Affirmant que le Québec entend être de plus en plus présent dans le comité mixte canado-québécois sur les réfugiés, M. Couture a dit qu'il veut que "la marque de commerce d'Immigration-Québec s'identifie de plus en plus avec la qualité de l'accueil tant des immigrants que des réfugiés. Enfin parce qu'il est préoccupé des droits de la personne, le ministre Couture



IMPORTATEUR
DISTRIBUTEUR
SELLES
TENAX
KOHLER
• SERVICE DE
DECORATION ET
DE PLANIFICATION
GRATUIT
• LAVABOS SUR
COLDLINE BAINS
ROMAINS ROBI-
NETS, ETC.
• AU-DELA DE 800
MODELES EN
MAGASIN
• EVIERS DE CUI-
SINE

**CERAMIQUE
DECOR m s f**

4220, 3 AV. O. CHSBRG (AV. DU COLLEGE)

SUCC. PLACE LAURIER 653-2903

627-0122

VOYEZ NOS ARMOIRES DE CUISINE MODERNE

Des pantoufles pour affronter le choc de l'hiver québécois

par Françoise COTE

MONTREAL (PC) — Afin d'atténuer un peu le choc de l'hiver canadien, qui les attend à Dorval, on va distribuer à bord du Boeing 707 des Forces armées, une paire de chaussettes de laine et de pantoufles à chacun des 176 réfugiés vietnamiens du navire Hai Hong, qui viennent chercher une nouvelle vie au Canada. Rejetés à la mer par le refus de la Malaisie de les recevoir parce que le pays est déjà débordé, des "réfugiés de la mer", comme on les désigne, arrivent complètement démunis.

Les chaussettes et les pantoufles leur sont distribués afin de leur éviter de marcher pieds nus sur un plancher froid de l'aéroport de Dorval où ils sont attendus un peu avant une heure du matin, demain, a expliqué un fonctionnaire d'Immigration-Québec. Aucune réception officielle n'est prévue car on ne veut pas ajouter à la grande fatigue des voyageurs qui auront voyagé plus de 30 heures dans les airs. Seuls les journalistes pourront prendre des photos

et peut-être poser quelques questions à ceux des réfugiés qui peuvent parler le français ou l'anglais. Mais l'accent sera la discrétion afin de ne pas ajouter à la fatigue déjà accumulée.

Des autobus civils attendront les réfugiés qui doivent tous être dirigés vers les casernes des Forces armées canadiennes à Longue-Pointe à Montréal. Dans les autobus des interprètes en langue vietnamienne s'adresseront aux arrivants pour leur expliquer les procédures qui les attendent pour les 72 prochaines heures.

Identité familiale

Dès leur arrivée à Longue-Pointe, les réfugiés seront réunis dans une grande salle par groupes familiaux où une photo de famille sera prise pour être utilisée sur la fiche d'identité de chacun des membres. Cette fiche d'identité sera semblable à celle utilisée lors des Jeux Olympiques ou de l'Expo 67 à cette exception près que la photo du détenteur de la fiche sera remplacée par la photo de sa famille.

On a décidé de substituer la photo de famille à la photo individuelle pour remédier à la difficulté soit de prononcer les noms asiatiques soit encore de comprendre ces noms.

Après que chaque famille aura été pourvue des fiches d'identité pour chacun de ses membres, on passera à un examen médical sommaire, à la douche et à la toilette. Puis immédiatement on procédera à la distribution des vêtements d'hiver.

Ainsi mieux équipés pour affronter "le choc de l'hiver", les familles seront invitées à ramasser leurs bagages et conduites à leur chambre. Ils auront alors le choix de dormir ou de manger s'ils le désirent. En effet il y aura une cantine d'ouverte 24 heures par jour et l'on a même prévu un choix de plats de cuisine vietnamienne, qui seront offerts par les restaurants vietnamiens de Montréal.

Formalités

C'est lundi matin que doivent avoir lieu les formalités qui consistent en un examen médical complet, à l'interro-

gatoire par un officier de l'Immigration ainsi qu'à un examen d'un fonctionnaire d'Agriculture Canada, pour les semences et animaux, pour ensuite une entrevue avec un représentant de la Main-d'oeuvre. Pour ceux qui doivent se fixer au Québec, une entrevue est prévue également avec un fonctionnaire d'Immigration-Québec.

On estime que toute les formalités de l'accueil au Canada et de l'orientation vers la destination finale au pays pourront être complétées dans moins de 72 heures. Après, les réfugiés devraient quitter la base de Longue-Pointe, pour y être remplacés par un autre groupe. Ces réfugiés vietnamiens sont en réalité pour la majorité des Chinois indochinois, ainsi désignés parce qu'ils habitaient l'Indochine depuis plusieurs années.

Pour leur venue au pays, le Canada a mobilisé des appareils Boeing 707 des Forces armées avec quatre équipages chacun à cause de la longueur du trajet entre la Malaisie et le Canada.



Le ministre de l'Immigration, Jacques COUTURE

vernement fédéral. Il a dit qu'il n'y a "pas d'approche partisane dans cette question de réfugiés". Il a seulement dit qu'il croit que le fait pour le Québec d'avoir été le premier à offrir d'accueillir les "réfugiés de la mer" a peut-être eu un effet d'entraînement dans le reste du pays.

Autres réfugiés

M. Couture a révélé qu'il a proposé au gouvernement fédéral une politique pour accueillir d'ici quelques semaines 50 pour cent du millier de réfugiés cambodgiens que le Canada s'est dit prêt à recevoir. Enfin le Québec veut également recevoir quelque

Persip
traditionnel

\$660.00

Nouveau Décor Meubles Inc.
43 ouest, Trans-Canada, Rond-Point Lévis Tél.: 837-9381

un index
pour une sélection rapide...

Pour faciliter la sélection de nos 8 jours complets d'horaire-télé, nous avons doté notre guide d'un index dans la marge.

Finis le feuilletage inutile... c'est tellement plus rapide avec TV PLUS!

40¢

NICOLE MARTIN
d'amour avec
LA FAMILLE CROSBY: UN "SPECIAL" DE NOËL
A JAMAIS AUX BEAUX DIMANCHES

RÉSERVEZ VOTRE EXEMPLAIRE MAINTENANT!

habitat

place aux bricoleurs

Mère et fille réalisent enfin leur rêve commun: l'ébénisterie

par Louise PICARD

Pour des raisons quelque peu diverses, Mme Cécile Jobin et sa fille Claude décidaient, il y a deux ans, de s'inscrire au cours de menuiserie offert par le Service des loisirs de Sillery. Lorsque Mme Jobin apprit que ce cours était disponible aux femmes, elle se dit: "Voilà quelque chose que j'attendais

depuis longtemps", et le suggéra à sa fille qui accepta sans hésiter.

Pendant longtemps, Mme Jobin fut la seule bricoleuse de la famille, son mari et ses cinq enfants n'ayant jamais manifesté, jusqu'à ce jour, un intérêt particulier pour ce genre de loisirs et, encore moins, pour les réparations qui s'imposaient dans leur maison de dix

pièces. C'était elle la "dépanneuse" qui réparait, tantôt une lampe, tantôt un fil électrique ou tout autre objet utilitaire, sans compter les jouets des enfants lorsqu'ils étaient petits.

Ce talent qu'elle développa par la force des choses se manifeste aujourd'hui par la fabrication de meubles ou divers objets en bois qu'elle exécute

pour son seul plaisir, tout en poursuivant le cours entrepris il y a deux ans. Ayant déjà fait un meuble en pin, genre cabinet, elle terminera bientôt une bibliothèque pour sa chambre à coucher et une armoire en contre-plaqué autour de l'évier de la salle de bains. Son premier meuble ayant été fait un peu au hasard, sans aucun plan, elle a changé d'idée depuis et elle croit en l'importance d'avoir un bon plan et de le suivre scrupuleusement.

Lorsqu'elle aura maîtrisé toutes les techniques de base enseignées à l'école de menuiserie, elle a l'intention de s'initier aux techniques de la mécanique automobile. Ayant, en outre, de nombreuses autres activités, sur le plan culturel entre autres, Mme Jobin ne peut consacrer qu'il y ait tant de gens qui s'ennuient et ne savent que faire de leur temps libre.

Avant tout: bricoler

Quant à sa fille Claude qui "aime mieux fabriquer des meubles que de faire du ménage" c'est avec beaucoup de fierté et non sans raison qu'elle exhibe dans la pièce principale de l'appartement qu'elle habite, le cabinet à boisson qu'elle a fabriqué l'an dernier, à Sillery. Ce meuble en peuplier représente quelque 120 heures de travail, dont 60 heures consacrées à la finition.

Le temps et la patience sont deux facteurs essentiels pour quiconque veut entreprendre ce genre de travaux. Pour Claude cependant, il ne s'agit pas vraiment de travail. Depuis longtemps déjà, elle avait l'idée d'effectuer des travaux traditionnellement réservés aux hommes: ébénisterie, mécanique, électricité, etc. "De nos jours, dit-elle, il y a tellement de façons, pour une femme, de manifester ses goûts et son talent. J'aurais pu choisir autre chose, mais j'ai toujours aimé travailler avec mes mains". Il y a un temps où ce fut les



Le Soleil, Jean Vallières

Ce cabinet à boisson en peuplier, fabriqué par Claude, est le résultat de nombreuses heures de travail.



Le Soleil, Jean Vallières

Non, Mme Jobin n'est pas en train de repasser, mais de découper du bois avec une scie sauteuse pendant que sa fille colle du bois.

travaux d'artisanat. Enfant, elle aimait faire de petits bateaux ou des cabanes de bois avec son frère.

Cette jeune infirmière devenue bricoleuse estime qu'à son âge, il est possible de faire tout ce qu'il lui plaît. Aujourd'hui, c'est l'ébénisterie, demain, ce sera peut-être la plongée sous-marine, elle n'en sait rien encore. Chose certaine, elle veut apprendre et expérimenter des tas de choses "question de culture personnelle". Elle trouve un charme à tout ce qui ne lui est pas imposé et aime faire des choses uniquement parce qu'elle a choisi de les faire.

Un autre meuble sur le point d'être réalisé est un "banco de quêtueux", meuble faisant partie de notre patrimoine québécois et que l'on retrouvait autrefois dans les presbytères des paroisses rurales. Avec un tel meuble, elle espère pouvoir mettre en pratique toutes les techniques de base déjà acquises. Ayant tracé elle-même le

plan, et bien qu'elle souhaiterait pouvoir travailler plus que quelques heures par semaine, elle se dit prête à prendre le temps qu'il faudra, ce qui signifie toute la durée du cours si nécessaire plutôt que de faire plusieurs petits objets durant l'année.

L'exiguë de son appartement ne lui permettant pas de travailler chez elle, elle peut heureusement utiliser l'atelier à la maison de ses parents. Il y a là toute une gamme d'outils dont elle s'accommode fort bien durant son temps libre.

Plus tard, elle compte faire un miroir à bascule, sur pied, des encadrements de miroir. Espérant avoir un jour, pas trop lointain, un coin bien à elle pour bricoler, elle compte faire une foule de petits objets utiles, tel un cabaret "pour se faire servir le petit déjeuner au lit" ou autres objets dont elle pourra faire cadeau "aux gens qui seront bien fins et surtout pas trop exigeants".

DISTRIBUTEUR ET DETAILLANT

DES POELES A BOIS ET A CHARBON



FOURNAISE "ACADIAN"

Contrôle par thermostat, extrêmement efficace. Hauteur: 34", foyer: 26" x 17" x 25".



FOYER "FRANKLIN"

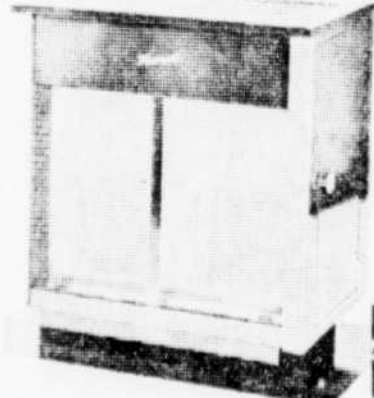
A bois ou à charbon. Fabriqué d'après les modèles originaux conçus et brevetés en 1852. H.: 27", L.: 31", Pr.: 23".



PETITE CUISINIÈRE "FAWCETT"

Nouvelle cuisinière JETT en acier fini d'émail vitreux avec côtés de matte noir. Le "feu" compte une grille à double usage, pour brûler le charbon ou le bois.

FOUR: 15 1/2" x 17" x 11"
DESSUS: 21 1/2" x 30 1/2"
RESERVOIR: 5 GALLONS



FOURNAISE AUTOMATIQUE A BOIS

Permet à votre portée un chauffage moderne contrôlé par thermostat. Cabinet de style traditionnel fini d'émail cuit. H. 35 1/4", L. 34", Pr. 22 1/4"

CONSTRUCTION, QUINCAILLERIE, PLOMBERIE, ELECTRICITE, Etc.

TOLE GAUFREE DE QUEBEC INC.

48, MARIE-DE-L'INCARNATION
Québec
681-6221

PLAZA LEO-T. JULIEN
Rte du Lac Beauport
N.-D.-des-Laurentides 940-2917



Tapis Métropolitain

12 HEURES de SPÉCIAUX FOU!

"FOIRE DU TAPIS" 9h à 21h

Le lundi 27 novembre

GAGNEZ VOTRE ACHAT GRATUIT!

Pour 12 heures seulement, avec un achat de \$100 ou plus, vous pouvez crever un ballon et gagner votre achat de tapis gratuit!

GAGNEZ \$5 • \$10 \$15 • \$20 OU \$100

DES CENTAINES DE SPÉCIAUX RÉDUITS jusqu'à

50%

10% de réduction supplémentaire sur nos balances de rouleaux 9' x 12' et plus.

RABAIS DE 20% ADDITIONNEL SUR BALANCE DE TAPIS ET PRELAIN DE MOINS DE 6'.

N'oubliez pas notre garantie du "MEILLEUR ACHAT".

15 ENTREPÔTS GÉANTS AU CANADA POUR MIEUX VOUS SERVIR
215, boul. Hamel
Ville Vanier,
Québec. 681-3514
(en face de l'Hôpital Chénier-Roy)
AUCUN DÉPÔT
Programme de paiement différé
Premier versement à 45 jours

AUCUN DÉPÔT
Programme de paiement différé
Premier versement à 45 jours
AUSSEI à: Montréal, Sherbrooke, Calgary, Edmonton, Trois-Rivières, Rimouski, Kingston et Chatham

TAPIS MÉTROPOLITAIN

Nous vendons moins cher parce que nous vendons plus de tapis

Solutions avancées pour faire évoluer l'habitation

par Vianney DUCHESNE
envoyé du SOLEIL à Montréal

La perception des besoins et des interventions en matière de logement est bien différente, dépendamment du milieu qu'elle provient. Cependant, tout le monde est d'accord pour dire qu'au Québec, même si on a l'industrie de la construction domiciliaire la moins dispendieuse au pays, il faut innover pour protéger le stock existant et favoriser une utilisation plus rationnelle du sol.

C'est du moins une constante qui s'est dégagée d'un colloque tenu cette semaine à Montréal par le Conseil canadien de l'habitation. On y avait invité une cinquantaine de spécialistes pour discuter du "financement, variable déterminante de la diversité résidentielle".

Les solutions avancées sont nombreuses et touchent des domaines aussi divers que: le financement, la taxation, la fiscalité, l'allocation-logement, le programme d'entretien, l'intervention de l'Etat au niveau du capital de risque, les mécanismes de l'Etat pour favoriser la densification, la coopérative d'habitation et autres. Domaines divers, mais tous étroitement liés aux formules de l'habitation proposées aux consommateurs.

Mais, sur le plan concret, les solutions ne sont pas pour demain puisqu'on voit encore, comme priorité, la nécessité de mieux connaître les besoins de la population comme l'a signalé M. Aurèle Cardinal, professeur à l'Institut d'urbanisme. "Que faut-il produire? Ce que les gens veulent ou ce que les professionnels pensent qu'ils veulent, a-t-il demandé?" Selon lui, il y a un avenir riche en potentiel dans la recherche de conception d'ensembles résidentiels à moyenne densité. On permettrait alors une mise en commun

et une réduction importante des investissements publics, tout en satisfaisant les besoins des familles.

Rénovation

L'architecte Louis Pretty, pour sa part, a souligné l'importance d'accroître la restauration domiciliaire. S'il est prioritaire d'apporter des réparations à quelque 20 pour 100 des 1,800,000 logements du Québec (soit environ 12,000 à Québec même) il faut lier étroitement la qualité de vie de quartier à préserver et les revenus (souvent faibles) des résidents.

Selon M. Pretty, dans bien des cas des petites rues de quartier valent, au point de vue visuel, mieux que celles des nouveaux quartiers résidentiels. Il faut éviter de perdre cela par la construction d'édifices trop imposants; édifices aussi qui en déplaçant les gens risquent de faire disparaître l'esprit de quartier.

Actuellement, on assiste à un phénomène de retour à la ville. Des

gens quittent la banlieue pour venir habiter le centre-ville ou un quartier populaire. Ce facteur revitalise les vieux quartiers, mais il peut aussi chasser les ménages du milieu parce que les nouveaux arrivants ont de meilleurs revenus, donc une plus grande facilité de payer.

Le multifamilial

La formule de la maison unifamiliale a été critiquée ouvertement. Mais, quand vient le temps de la mettre de côté, on est loin de s'entendre. Si pour plusieurs il s'agit là d'une formule d'habitation socialement dispendieuse, à cause du coût des services et des infrastructures qu'elle impose à l'ensemble de la société, d'autres sont loin d'être persuadés qu'elle ne répond pas aux attentes des citoyens.

On a souvent fait allusion à la nécessité de procéder au changement de la mentalité, à long terme. On digère mal, à titre d'exemple, qu'une fois

installés dans leur quartier résidentiel unifamilial, les propriétaires refusent systématiquement des projets à plus haute densité. Comme si ces logements n'étaient pas habités par du monde comme eux, de déplorer un représentant de banque.

Ca devient donc une question d'éducation à tous les niveaux pour amener les gens à voir autre chose que la maison unifamiliale. Mais, il faudra aussi leur présenter d'autres alternatives intéressantes.

En ce sens, un constructeur a

rappelé que plusieurs de ses confrères, qui ont voulu innover ont connu des expériences douloureuses sur le plan financier. Il a déploré aussi le fait que les municipalités, au chapitre de la taxation, ne tiennent pas compte des nouveaux concepts d'habitation.

Les financiers devraient aussi réajuster leur tir

MONTREAL — Le rôle des institutions financières dans l'évolution de l'habitation ne fait pas de doute. Tout comme il ne fait pas de doute que les financiers devront réajuster leur tir pour coller plus à la réalité sociale du logement.

Lors du colloque du Conseil canadien de l'habitation à Montréal, cette semaine, on a pu voir que le désir d'évoluer est là. Cependant, on se demande qui doit faire le premier pas.

Un des représentants de la Société centrale d'hypothèques et de logement a rappelé, pour sa part, que le financement a beaucoup évolué au cours des dernières décennies. S'il a pu constituer une contrainte pour certaines solutions, sa souplesse d'adaptation à l'évolution des besoins a, dans l'ensemble, permis une amélioration marquée et continue des conditions de l'habitation au Canada.

Pour M. John-P. Lesaux, évaluateur d'hypothèques à la London Life, il paraît naturel que les autorités publiques (SHQ, SCHL, services d'urbanisme et milieu académique) doivent jouer un rôle déterminant dans la recherche et la mise en oeuvre de solutions novatrices. Selon lui, ces groupes ont les ressources de capital et d'expertise pour mettre en voie, avec la participation complète de l'entrepreneur, des ensembles résidentiels qui répondent aux aspirations des consommateurs.

M. Michel Pasquin, inspecteur général du Crédit foncier franco-canadien, a dit lui que le prêteur ne fait que constater que la maison unifamiliale semble, jusqu'à preuve du contraire, correspondre aux aspirations de bon nombre d'usagers. En ce sens, il croit qu'en général le prêteur a l'impression de jouer un certain rôle social.

Par contre, il a ajouté que le prêteur ne se sent pas la vocation de rechercher lui-même les autres formes d'habitation. Il ne lui appartient pas de faire oeuvre d'innovateur en la matière, bien qu'il soit disposé à écouter ce qu'on veut lui proposer, selon ce spécialiste.

Le représentant de l'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec, M. Max Tapia, a abondé dans le même sens. Cependant, au niveau des organismes gouvernementaux, plusieurs croient que les constructeurs importants pourraient se permettre de mettre de l'avant de nouveaux projets, sans pour autant en arriver obligatoirement à soulever le regroupement des constructeurs au niveau de la réalisation.

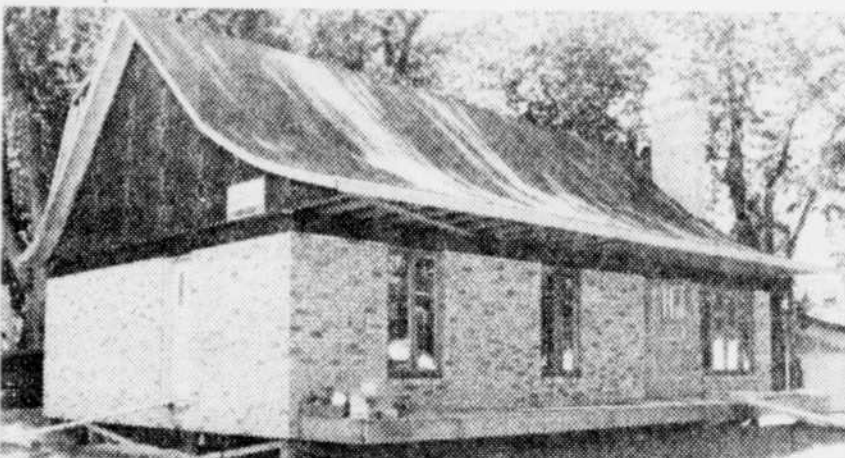
De l'avant

À la Banque Provinciale du Canada, l'innovation est bienvenue. C'est du moins ce qu'a laissé entendre M. Yvon Julien, directeur du service des prêts hypothécaires. Il a cependant accélééré cette volonté à une participation gouvernementale: à titre d'exemple, que la Société d'habitation du Québec garantisse, du moins pour une période expérimentale, les prêts consentis aux coopératives d'habitation. Il faudra aussi que le produit financé réponde à une demande réelle.

Il a reproché aux constructeurs d'être les bergers qui suivent les moutons. Tout de même, pour lui, il est essentiel que les gouvernements et le monde financier travaillent ensemble à la recherche de nouveaux mécanismes de financement; chacune des parties a des buts identiques quant au fond, mais divergents quant à la forme. Parmi les nouvelles avenues il a cité: hypothèques inversées, financement de logement social et coopératif.

Les participants ont convenu que plusieurs facteurs influencent l'augmentation des coûts dans l'habitation. L'économiste Joseph-H. Chung, du Laboratoire de recherche en science immobilière, a pointé du doigt l'instabilité cyclique de l'offre des prêts hypothécaires. À cela il a ajouté le régime de libre concurrence sur le marché du capital. Ces facteurs limitent ainsi le choix du consommateur en matière de logement.

"La diversité résidentielle qui est essentielle aux choix du consommateur, surtout chez les groupes économiquement défavorisés, a été réduite à cause du rationnement de la part des institutions financières, selon M. Chung. Devant les projets d'habitation qui sont moins innovateurs sur le plan du design et sur le plan du coût et qui sont susceptibles de faciliter une grande diversité résidentielle, les institutions financières ont montré une grande réticence à cause à la fois de prudence et de conservatisme".



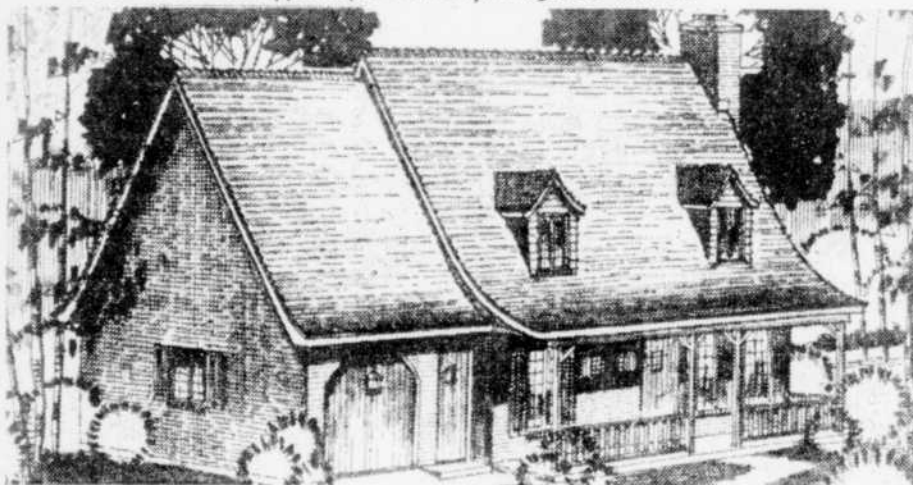
Le Soleil, Roland Marcoux

La maison unifamiliale temporaire. Dispendieuse... mais difficile à remplacer.

Maison de style canadien au PARC CHAUDIÈRE

Site résidentiel de choix

Dernier modèle présentement ouvert aux visiteurs, terrain boisé, finition de luxe et surtout une hypothèque au taux privilégié de 10 1/4 %.



Heures de visite: samedi et dimanche, de 14h. à 17h.
La semaine, sur rendez-vous.

Votre constructeur de confiance



P & A Construction Inc.

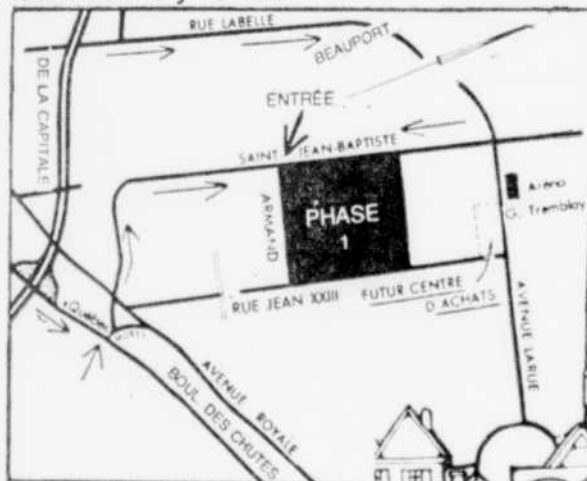
140, de la Presqu'île, St-Nicolas, 842-2184

Le Plateau St-Laurent

Phase I
Un site unique...

BEAUPORT
Quartier Villeneuve

Comment s'y rendre:



Comment s'y rendre:

Constructeurs qualifiés sur place, grand choix de maisons, plusieurs terrains disponibles. Point de vue unique tant sur l'île d'Orléans que sur le fleuve, la rive Sud et Québec.

Réuni au cœur de Québec par le boulevard de la Capitale et les autres grandes artères. 10 minutes des grands centres d'achats. Futur site d'accommodation débutant sous peu.



les domaines
Bernier-Roy inc.

Concepteur de projets domiciliaires
2760, Ch. Ste-Foy, suite 119A - 861-7174



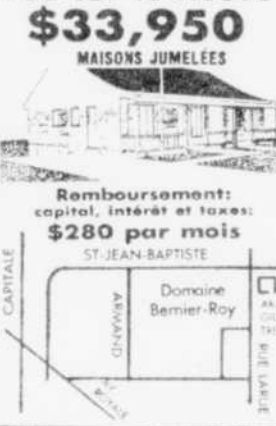
VOUS OFFRE LE CHOIX DE 3 SITES D'HABITATION

JARDIN
DES CASCADES
rue Lise
Beauport



HEURES D'OUVERTURE:
Lundi au vendredi de 9h à 17h et
19h à 21h. Samedi et dimanche de
14h à 17h.

DOMAINE
BERNIER-ROY
Villeneuve
Vue sur le fleuve
\$33,950
MAISONS JUMELÉES



Remboursement:
capital, intérêt et taxes:
\$280 par mois
ST-JEAN-BAPTISTE

PARC
CHEVALIER
Rue Grenier
Beauport
Terrains boisés



TEL.: 663-7642

MODULES ORLEANS INC.

MAISONS CONSTRUITES SUR PLACE D'APRES LE GOUT DU CLIENT

Vous bénéficierez:
d'une construction de qualité supérieure à un prix compétitif
de la garantie 5 ans de l'A.P.C.H.Q.

NOTRE MAISON MODELE EST OUVERTE AUX VISITEURS

243 St-Jules, Beauport
(Tout près du boul. de la Capitale, sortie Seigneuriale)



Si vous avez un problème
de CONDENSATION
ou de BUEE dans les
fenêtres
NOUS AVONS LA SOLUTION!
Nous pouvons régler vos problèmes d'humidité. Au
surplus d'un confort permanent au foyer, consultez
un spécialiste.



RESIDENTIEL - COMMERCIAL
OVILA GARNEAU ENR. 661-6025
Entrepreneur général

Entrepreneurs Généraux



25, rue Verret, Loretteville -- 842-8312

Nous vous invitons à venir nous rencontrer sur le plus
beau site domiciliaire en voie de réalisation dans la
région de Québec.

mont*chatel
neufchatel, québec

À partir de vos idées, nous pouvons vous construire la
maison de vos rêves dans différents styles sur nos ter-
rains ou sur le vôtre.

pan-abode

30 ans de bonnes idées à la
recherche de maisons et
chalets
à prix
abordables.



MAISONS EN PIÈCES DE CÈDRE ROUGE DE L'OUEST
• Plans et devis "Faites-le vous-même" • Préparé à
l'usine • Plans personnalisés • Systèmes de chauffage
ENVOYEZ \$2.50 POUR NOTRE BROCHURE COULEUR ET
LISTE DE PRIX PARTOUT AU QUÉBEC, ET 30 PLANS A:
CONSTRUCTION R.B.W. LTÉE
C.P. 235, succ. Jean-Talton,
Montréal H1S 2Z2 Tél.: (514) 254-9562

NOM.....
ADRESSE.....
VILLE.....
PROV.....
TELEPHONE.....
CODE POSTAL.....

*Marque de commerce déposée Canada et E.U.

Les constructeurs face à de tout nouveaux défis

Fépartir de façon plus équitable les services urbains essentiels, mais coûteux, dans une économie de rareté. Tel est le problème auquel devra désormais faire face le constructeur d'habitations.

Selon l'Association provinciale des constructeurs d'habitation (APCHQ), le problème ne réside plus, comme par le passé, dans le fait de distribuer des services additionnels fournis par une économie en pleine expansion. Ainsi, le défi que le constructeur aura à relever se situera sur plusieurs plans. Il lui faudra d'abord connaître les conditions économiques à l'intérieur desquelles il devra travailler, le rôle des études de besoins et de marché ainsi que la façon dont le constructeur doit composer avec son marché.

Ce défi remet également en cause la façon de transiger avec ses clients, la forme de contrôle et de planification qu'il devra exercer sur son entreprise.

Toujours selon l'APCHQ, dont le congrès prend fin à Québec aujourd'hui, bon nombre d'entreprises dans l'industrie de l'habitation se sont

orientées, dans le passé et même encore aujourd'hui, vers "leur produit". Ainsi, le constructeur s'est presque toujours identifié à l'industrie de la "construction" plutôt qu'à celle de "l'habitation". Cette tendance à définir son marché d'après le produit qu'il fabrique l'a parfois empêché de reconnaître l'évolution des "besoins" auxquels le produit a pu répondre jusque-là. Une telle approche essentiellement axée sur le produit semble aujourd'hui vouée à disparaître.

Une analyse récente de la construction domiciliaire indique qu'après plusieurs années d'une croissance soutenue, les besoins annuels de logement semblent atteindre leur sommet et que cette croissance diminuera au cours des 25 prochaines années. A la lumière de cette perspective, les méthodes traditionnelles utilisées avec succès dans le passé par les constructeurs peuvent ne pas être appropriées pour satisfaire les besoins futurs du marché. Toujours selon l'APCHQ, il y a même aujourd'hui de plus en plus d'évidence que ce qui se vendait bien par le passé pourrait ne pas se vendre aussi bien dans le futur. Il

revient à l'industrie de l'habitation de trouver des moyens pour emboîter le pas aux modifications des tendances du marché et dans les préférences des consommateurs.

Evolution

La plupart, sinon tous les facteurs qui contribuent à l'évolution de la situation de l'habitation au Québec sont assez bien connus, fait remarquer M. Beaudoin Rousseau, directeur général de l'APCHQ. Ils comprennent notamment plusieurs éléments tels le choix du style de vie des Québécois, les conditions de production dans l'industrie de la construction, l'évolution démographique, le développement économique, l'urbanisation du Québec et les politiques gouvernementales en matière d'habitation.

De façon particulière, souligne M. Rousseau, on a eu tendance à sous-estimer l'impact dominant des interventions gouvernementales, visibles et invisibles sur le processus du développement résidentiel au Québec et, par conséquent, sur les coûts de l'habitation. Dans cette optique, l'ensemble des interventions directes et indirectes des gouvernements a eu tendance à insérer le logement dans tout un réseau de contraintes et reliées aux politiques de logements et à la conception même du logement.

La conservation de l'énergie, la protection de l'environnement, le financement des municipalités, l'attrait accru pour certains secteurs des affaires sociales, la protection des consommateurs constituent quelques exemples de l'intégration du logement à l'intérieur des autres politiques sectorielles. M. Rousseau estime, en outre, "qu'on a grandement surestimé la nature et l'importance, au cours des dernières années, des problèmes de logement au Québec, lesquels ont été identifiés dans des études récentes (rapport Legault, rapport Castonguay).

Il admet cependant que la situation du logement au Québec est sensiblement différente de celle du reste du Canada. Comparativement aux autres provinces, on observe au Québec un faible taux de maisons individuelles, un taux élevé de locataires, une qualité moyenne des logements significativement inférieurs. Par ailleurs, les données sur le coût indiquent que le logement coûte moins cher aux Québécois qu'aux autres Canadiens; que les Québécois accordent au logement une part plus faible de leurs revenus et que le coût d'exploitation de la propriété relativement à la location est plus élevé au Québec qu'ailleurs au Canada.



En France, il semble possible, comme on peut le constater sur la photo ci-dessus, de ne pas seulement "faire de la construction", mais d'avoir un concept de l'habitation qui colle à son milieu et à ses habitants. L'édifice à logements multiples que l'on peut voir sur la photo de gauche est-il la dernière solution que les constructeurs au Québec peuvent proposer pour améliorer la situation du logement? Ou y a-t-il possibilité de concevoir d'autres lieux capables de coller à la réalité québécoise?

Un soleil à soi...



Beauport
364 Seigneuriale, près de la rue Nordique

Terrains disponibles un peu partout

drouin & parent

CONSTRUCTION INC.

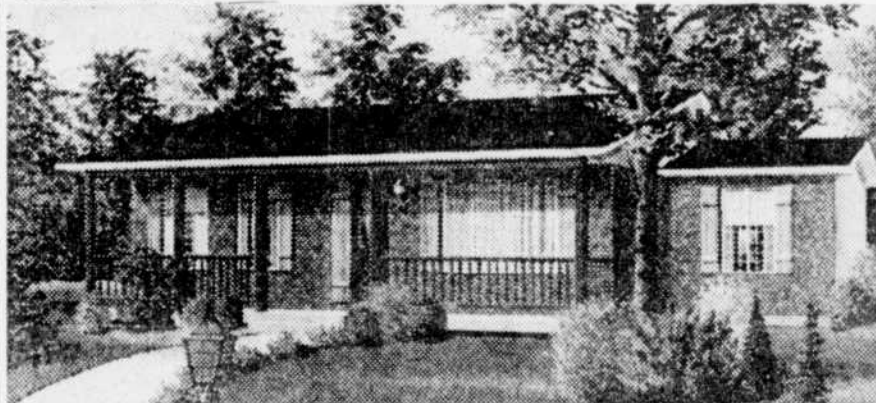
663-7585



Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve

C'EST SI FACILE D'ÉCONOMISER

Si vous possédez un terrain, nous avons une maison pour vous, livrée et installée sur vos fondations. Nous vous fournissons les modules seulement.



Pour plus d'informations, veuillez remplir le coupon ci-contre.

Ton toit t'attend



CONTRIBUEZ À LA RÉALISATION DE VOTRE MAISON

Travaux à exécuter:

- fondations
- raccordement de l'électricité
- raccordement de la plomberie
- peinture
- etc.

DELVISTA CONSTRUCTION (1976) INC.
C.P. 7132, Charlesbourg, P.Q. G1G 5E1
S.V.P. Veuillez me faire parvenir, sans engagement de ma part, un exemplaire de votre plus récent catalogue de maisons.
NOM.....
ADRESSE.....
VILLE.....
Code postal.....
TEL.....

LE PLAN "TOUS RISQUES"

couvre même le remplacement de votre fournaise



"Flanchera-t-elle, flanchera-t-elle pas?" Si l'âge de votre fournaise commence à vous inquiéter, pourquoi ne pas l'assurer et ainsi dormir sur vos deux oreilles?
LE PLAN TOUS RISQUES, EXCLUSIF A CASTEL: pour seulement \$74.95*, CASTEL vous offre de protéger votre fournaise contre bris de pièces et défauts mécaniques.
Le Plan Tous-Risques CASTEL couvre précisément les pièces les plus susceptibles de lâcher et les plus coûteuses à réparer: jusqu'à \$900, de protection. Il couvre même le remplacement, si nécessaire, de votre fournaise ou chaudière défectueuse par une neuve et comprend une mise au point annuelle et un service d'urgence de 24 heures.
Le Plan Tous-Risques, exclusif à CASTEL, A \$74.95, c'est une offre que ni vous, ni votre confort, ni votre fournaise, ni votre portefeuille ne devraient rater.
Communiquez dès aujourd'hui avec CASTEL ou son représentant à 688-8110.
* Léger supplément pour fournaise à eau chaude.

Le plan inclut la majorité des fournaises domestiques.

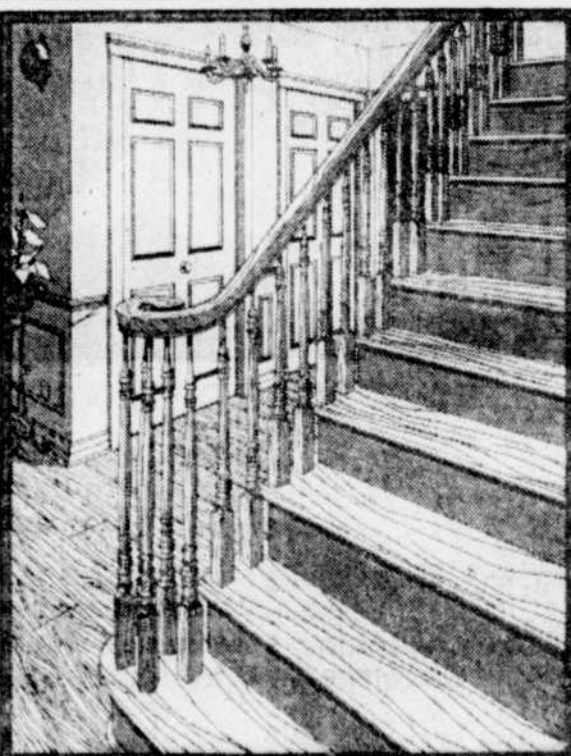
CASTEL



CASTEL
"L'HOMME AU CAMION VERT"

Vente et location
QUÉBEC: 688-8110
RIMOUSKI: 723-5815
SAGUENAY: 543-4339
Magasin à Place Fleur de Lys

1878-1978
cent ans de confort



CHOIX, QUALITE ET SERVICE...

- Meilleure qualité
- Produits garantis
- Livraison rapide
- Service de consultation gratuit

Un décor qui finit en beauté BALUSTRADES RAMPES - ESCALIERS

Venez voir nos modèles en chêne ou en merisier:

- Le Marquis
- Le Baron
- Le Diplomate
- Le Grand Marquis

BOIS A PLANCHER • CHENE BRUCE

- Rouge naturel et meuble
 - Rouge préfini avec chevilles de noyer
- Différentes largeurs: 2 1/4" - 3 1/4" - 3" - 5" - 7"

- **PIN** 1" et 6" embouté
- Parqueterie en chêne
- Parqueterie en merisier

GARON LTEE
BOIS ET MATERIAUX
2901, CHEMIN STE-FOY — 653-7258
653-4986

AU CONCOURS DE "L'ÉPICIER DE L'ANNÉE"

**Les maîtres
épiciers
Métro
Richelieu
prennent
la vedette...**



Parlons résultats...

Lors du congrès de l'Association des Détaillants en alimentation du Québec (ADA) tenu à Québec les 7-8 et 9 octobre 1978, les maîtres épiciers Métro et Richelieu se sont distingués en remportant deux médailles d'or, une d'argent et une de bronze en plus de neuf mises en nomination pour des médailles et de 80 certificats d'excellence.



MÉDAILLE D'OR

R. Lanctôt Inc.
38, rue St-Louis
Valleyfield, Qué.

De g. à dr. M. Roland Majeau, co-propriétaire, Maurice Monette, co-propriétaire, M. Réal Lanctôt, co-propriétaire, M. J. C. Messier, Président du Conseil d'Administration de Métro Richelieu Inc. et M. Claude Lanctôt, co-propriétaire.



MÉDAILLE DE BRONZE

Gravel & Fils Ltée
94, Boul. Notre-Dame
Clermont, Qué.

De g. à dr. M. J. Claude Messier, Président du Conseil d'Administration de Métro-Richelieu Inc. et M. Michel Gravel, secrétaire de Gravel & Fils Ltée.



MÉDAILLE D'ARGENT

Tanguay Inc.
6405 ouest, Boul. Guin
Montréal, Qué.

De g. à dr. M. Jean-Claude Messier, Président du Conseil d'Administration de Métro-Richelieu Inc. M. Gaétan Frigon, Vice-Président Marketing de Métro-Richelieu Inc. acceptant la médaille au nom de M. Gaston Tanguay, propriétaire, et M. Marcel Beaulieu, administrateur de Métro-Richelieu Inc.

MÉDAILLE D'OR

Alimentation Jos Simard Inc.
1600, 4^{ème} Avenue,
Limoilou, Qué.

De g. à dr. M. J.C. Messier, Président du Conseil d'Administration de Métro-Richelieu Inc., M. Eddy Simard co-propriétaire, M. Raymond Simard co-propriétaire.

Nos 9 finalistes:

R. Lanctôt Inc.
38, rue St-Louis
Valleyfield, Québec

Alimentation
A. Gravel & Fils Ltée
94, boulevard Notre-Dame
Clermont, Québec

Marché Lachance Inc.
1263 ouest,
rue Jean-Talon
Montréal, Québec

Marché G. Tanguay Inc.
6405 ouest,
boulevard Guin
Montréal, Québec

Roger Rainville Inc.
5301, rue Principale
St-Félix de Valois,
Québec

Alimentation
Jos Simard Inc.
1600, 4^e avenue
Québec, Québec

P.P. Payer Inc.
224 ouest, rue Fleury
Montréal, Québec

Marché Carrière
6201, rue St-Vallier
Montréal, Québec

Marché J. L. Denis
389, rue Principale
Brownsburg, Québec